



LE COURAGE DE CHANGER



**Programme électoral
Ville de Liège
Élections communales 2024**



Table des matières

Introduction : Les Liégeois méritent mieux !	3
12 travaux pour changer Liège	4
Chapitre 1 : Une métropole de la qualité de vie	5
Section 1 : Un logement de qualité pour tous	5
Section 2 : Une ville apaisée.....	7
Sans-abrisme : Une politique fondée sur la prévention et la sortie de rue.....	7
Toxicomanie et assuétudes	7
Développer une police de proximité pour la sécurité de tous et toutes	8
Assurer la sécurité de tous face aux incendies.....	10
Section 3 : L'environnement au cœur du projet de ville.....	10
Propreté publique	10
Environnement	11
Énergie	13
Bien-être animal et biodiversité.....	13
Bruit	14
Section 4 : La santé pour toutes et tous.....	14
Section 5 : La cohésion sociale comme acteur de la qualité de vie	16
Section 6 : L'action sociale au cœur du projet de ville.....	17
Section 7 : Liège une ville ardente et festive	17
Chapitre 2 : Le redéploiement économique de Liège	19
Section 1 : Un plan commerce liégeois construit avec les commerçants	19
Section 2 : La ville du droit à l'emploi.....	21
Section 3 : Attirer des entreprises pour offrir des emplois de qualité et durables	22
Section 4 : Soutenir le développement de circuits courts.....	23
Section 5 : Le tourisme comme acteur du redéploiement économique	24
Chapitre 3 : Une ville du quart d'heure	27
Section 1 : Une mobilité de proximité	27
Section 2 : L'aménagement du territoire.....	29
Section 3 : Urbanisme	31
Section 4 : Une ville avec des services de proximité.....	32
Chapitre 4 : Une ville qui rayonne.....	34



Section 1 : La culture.....	34
Section 2 : Le sport	35
Section 3 : Le patrimoine.....	36
Section 4 : Un secteur associatif vivant pour une ville du sens.....	37
Chapitre 5 : Une ville de toutes les générations.....	39
Section 1 : Une ville pour la jeunesse.....	39
Section 2 : Une ville attentive à chaque sénior	40
Section 3 : Une ville intergénérationnelle.....	41
Section 4 : Une ville des familles	42
Section 5 : Un enseignement liégeois de qualité.....	43
Section 6 : Petite enfance.....	45
Chapitre 6 : Une ville inclusive.....	46
Section 1 : L'égalité femmes-hommes.....	46
Section 2 : Une ville adaptée aux personnes en situation de handicap.....	47
Section 3 : Une ville de la diversité	48
Section 4 : Une ville inclusive pour les minorités sexuelles et de genre.....	49
Chapitre 7 : Une ville participative et à taille humaine	51
Section 1 : Une gestion plus participative de la ville.....	51
Section 2 : La reconnaissance du secteur associatif comme acteur de la participation citoyenne...52	
Section 3 : Des élus plus proches des citoyens	52
Section 4 : Respecter les libertés des citoyens.....	53
Chapitre 8 : Une ville responsable et exemplaire.....	54
Section 1 : Budget	54
Section 2 : Fiscalité.....	56
Section 3 : Gouvernance.....	56
Section 4 : Une numérisation humaine et au service de tous.....	57



Introduction : Les Liégeois méritent mieux !

Le constat est malheureusement partagé par de nombreux habitants de notre ville : la qualité de vie baisse à Liège depuis plusieurs années. Nous voyons notre centre-ville souffrir de multiples problèmes, que ce soit la malpropreté, le sans-abrisme, la toxicomanie, le sentiment d'insécurité grandissant ou encore les difficultés de mobilité. Devenir propriétaire devient de plus en plus compliqué et même accéder à un logement de qualité devient difficile. Le redéploiement économique de notre ville se fait attendre. Nous avons le sentiment d'un manque de prise en charge de nos problèmes par les autorités communales et d'une diminution voire d'une suppression des services rendus par la Ville.

Pourtant, nous Liégeoises et Liégeois, nous aimons notre ville. Nous sommes fiers de notre ville, capitale d'une principauté millénaire. Nous chérissons notre convivialité, notre sens de la fête et notre folklore. Nous aimons vivre ensemble et construire ensemble des projets positifs comme le montre la vivacité de notre secteur associatif.

C'est pourquoi, nous, Engagés Liégeois, nous avons la conviction que les Liégeois et les Liégeoises méritent mieux.

Les Liégeois et les Liégeoises méritent enfin d'avoir le sentiment de vivre en sécurité !

Les Liégeois et les Liégeoises méritent enfin d'avoir des services et des commerces de proximité pour couvrir l'ensemble de leurs besoins !

Les Liégeois et les Liégeoises méritent d'avoir une ville qui rayonne dont l'ensemble de nos voisins envie le cadre de vie !

Et surtout les Liégeois et les Liégeoises méritent enfin que la qualité de vie soit au centre des préoccupations du monde politique liégeois !



12 travaux pour changer Liège

1. Lancer un grand plan de rénovation de nos trottoirs (+ de sécurité pour nos enfants et + accessibles pour les personnes à mobilité réduite).
2. Placer davantage de policiers de quartier dans nos rues.
3. Créer des logements modulaires pour les sans-abris avec accompagnement pluridisciplinaire.
4. Appliquer une tolérance zéro pour les incivilités.
5. Redynamiser les centres de quartiers : commerces et horeca, distributeurs, services administratifs, transports, sport et culture, espaces verts...
6. Aménager les friches en espaces conviviaux et accueillant la biodiversité.
7. Octroyer une prime allant jusqu'à 5000€ à l'achat d'un premier bien immobilier à Liège.
8. Renforcer les synergies entre enseignement, entreprises et commerces.
9. Elaborer une véritable politique sportive, au sein d'un échevinat du sport et de la santé
10. Encourager les grandes institutions culturelles à partager leurs ressources et leur savoir-faire avec les plus petites structures de quartier.
11. Valoriser le folklore, les traditions locales et le patrimoine culturel et religieux pour faire de Liège un lieu incontournable du tourisme européen.
12. Créer un Réseau Express pour Vélos (REV) et garantir à chaque Liégeois un trajet fluide et sécurisé quel que soit le mode de transport utilisé.



Chapitre 1 : Une métropole de la qualité de vie

Nous assistons depuis plusieurs années à une dégradation de la qualité de vie dans notre Cité ardente. Il n'est plus aussi agréable d'habiter à Liège, de se promener dans ses rues et ses parcs, de faire ses courses ou du shopping dans les magasins. Accéder et circuler à Liège n'est déjà pas évident, mais une fois sur place, la saleté, le bruit et la toxicomanie sont omniprésents, à tel point qu'on ne s'étonne plus de voir tant de cellules commerciales vides. Pour nombre d'entre nous, le manque de logements de qualité et d'emplois attractifs rendent la vie encore plus difficile.

Les Engagés veulent remettre la qualité de vie au centre du débat politique pour redonner envie d'habiter à Liège. Notre objectif est de faire repasser la ville au-dessus des 200.000 habitants à l'horizon 2030 ! Parce que les Liégeois méritent mieux, nous voulons que Liège devienne une métropole de la qualité de vie.

Section 1 : Un logement de qualité pour tous

Nous avons tous besoin d'un logement de qualité pour construire notre vie sereinement, travailler, élever des enfants, suivre un cursus scolaire ou une formation, développer des relations sociales. Le logement est également central dans les questions de mobilité, d'énergie et d'aménagement du territoire. Son importance est telle qu'il ne peut plus être relégué au second plan : les pouvoirs doivent définir et appliquer une stratégie forte en matière de logement.

Nous voulons faciliter l'accès à la propriété en proposant une prime allant jusqu'à 5000 euros à l'acquisition d'un premier logement. Chaque personne qui recevra cette prime s'engagera à rester au moins 10 ans domiciliée sur le territoire communal. Notre objectif est de rendre l'accès à la propriété, mais aussi d'attirer de jeunes ménages sur le territoire communal pour faire grandir la population de la commune et développer son dynamisme.

Un logement pour tous nécessite un parc immobilier suffisant et de qualité. Pour y parvenir, les Engagés veulent mobiliser au maximum les espaces déjà bâtis pour rénover ou créer de nouveaux logements. Cela permettra de préserver un maximum d'espaces verts à Liège et d'éviter l'artificialisation des sols. Nous lancerons dans ce but un plan logement qui proposera notamment de :

- Accompagner les propriétaires de bâtiments inoccupés dans la remise en état de ceux-ci avec l'aide entre autres de l'agence immobilière sociale de Liège.
- Mettre en application systématiquement la taxe sur les immeubles inoccupés quand le propriétaire ne souhaite pas remettre son bien en état.
- Evaluer les immeubles en copropriété pour proposer un plan de rénovation aux copropriétaires avec la possibilité de construire un ou plusieurs étages supplémentaires si c'est possible.
- Aider les commerçants et les propriétaires des commerces pour l'aménagement des étages inutilisés des commerces en logement.
- Convertir les bâtiments communaux inoccupés en logements.
- Renforcer le travail de préemption et de réhabilitation de la régie foncière communale et envisager de revendre certaines habitations réhabilitées à des primo acquéreurs.



- Simplifier les démarches administratives des permis visant à atteindre un excellent niveau de performance énergétique et établir un guide clair des aides à la rénovation.
- Créer ou soutenir les communautés d'énergie renouvelable (CER), notamment solaire et géothermique.
- Soutenir un fonds régional de garantie pour aider les indépendants à accéder au logement.
- Aider les particuliers à réaliser des travaux d'efficacité énergétique dans leur logement via un mécanisme de tiers payant.

Nous veillerons aussi à la création d'ensembles de kots sociaux avec les établissements d'enseignement supérieur pour que chaque étudiant puisse accéder à un logement de qualité à prix raisonnable. Nous profiterons de cette mesure pour développer plus de kots à projet sur le territoire communal.

Nous travaillerons aussi sur la répartition des kots sur le territoire communal. Même si nous défendons toujours avec force le droit de chaque étudiant à un logement adapté à ses besoins, nous ne pouvons pas accepter que certains quartiers soient soumis à une pression immobilière trop forte à cause des investissements dans les kots. Nous veillerons à l'application des règles d'urbanisme sur les immeubles subdivisés frauduleusement pour qu'ils soient remis en état ou régularisés.

Nous souhaitons évidemment que le logement reste accessible aux locataires qui ont moins de moyens. Comme défendu au niveau régional, nous investirons massivement pour améliorer la qualité et créer de nouveaux logements sociaux. Nous voulons travailler avec les sociétés de logements sociaux mieux réagir aux problèmes rencontrés par les locataires, tels que l'insalubrité, l'humidité etc. Nous voulons aussi créer un guichet unique pour simplifier la charge administrative pour les locataires sociaux, afin qu'ils n'aient qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble de leurs questions. Il convient aussi de mieux réagir aux problèmes rencontrés par les locataires de logements sociaux, tels que l'insalubrité, l'humidité etc.

Nous voulons renforcer les moyens de l'Agence Immobilière Sociale, qui encadre et propose un régime avantageux aux propriétaires qui louent leur bien en tant que logement social. Nous ne manquerons pas non plus de travailler en concertation avec les ASBL d'accès au logement pour les soutenir aussi dans leurs démarches et développer un maximum l'offre sociale de logement privé. Nous appliquerons l'obligation d'imposer aux promoteurs de réserver une part de 10 % des logements construits à des logements à vocation sociale pour les constructions comptant plus de 10 logements sous forme de charge d'urbanisme.

Nous veillerons sur la qualité du logement privé pour améliorer les conditions de vie de tous nos concitoyens. Nous lutterons en particulier contre les marchands de sommeil en renforçant les contrôles de salubrités et en appliquant des sanctions. Nous proposerons aussi une prime pour les propriétaires qui souhaitent rénover leur façade lorsque celle-ci est vétuste ou dont la dernière rénovation date de plus de 30 ans.

Nous veillerons aussi à ce que chaque quartier dispose d'infrastructures communautaires de base en bon état (espace vert, plaine de jeux, etc.) de façon à donner à chaque quartier un cadre de vie agréable. Nous ajouterons d'ailleurs une charge d'urbanisme aux projets immobiliers de grande ampleur imposant la création d'un espace vert accessible à tous.



Section 2 : Une ville apaisée

Les Liégeois et les Liégeoises ont le sentiment que la situation de la ville se dégrade. Nous voyons malheureusement le sans-abrisme et la toxicomanie augmenter dans les rues. Nous avons le sentiment que l'insécurité grandit. Les derniers événements avec entre autres l'incendie de la tour Kennedy ne contribuent pas à se sentir en sécurité par rapport aux incendies.

Les Engagés veulent rendre la ville plus agréable et plus apaisée. C'est pourquoi nous défendons une action plus vigoureuse, plus humaine et plus sociale pour rendre un véritable sentiment de sécurité à l'ensemble des Liégeois.

Sans-abrisme : Une politique fondée sur la prévention et la sortie de rue

Nous voulons tout d'abord investir dans la prévention, car il est beaucoup plus facile d'éviter qu'une personne tombe dans la rue que de l'aider à s'en sortir. Au-delà de notre plan logement qui vise à générer suffisamment de logements accessibles pour tous, nous voulons créer un hôtel social à Liège. Cet hôtel social est un hébergement d'urgence qui permettra d'accueillir les personnes en perte de logement, quelle qu'en soit la raison (jeunes chassés de chez eux, ou bénéficiant de l'aide la jeunesse qui ont atteint l'âge de 18 ans, séparation, sortie de convalescence, etc.). EN plus du logement, ces personnes recevront un suivi social, psychomédical, professionnel selon les besoins afin de leur permettre au plus vite de retomber sur leurs pieds et de retrouver une situation stable et un logement.

Nous voulons accélérer les procédures d'accueil des nouveaux sans-abris au CPAS de Liège pour que nous puissions les accueillir rapidement et leur offrir une démarche de réinsertion sociale dès leur première visite au CPAS. Nous voulons en particulier créer un service au sein du CPAS proposant aux sans-abri de prélever une partie de leur revenu contre un logement et le couvert. Accélérer la procédure pour recevoir le revenu d'intégration sociale.

Nous amplifierons les efforts déjà réalisés en matière de logement des sans-abris, sur le modèle du Housing First. L'objectif est de fournir à tous un logement et un accompagnement social pour proposer un projet stable de sortie de rue fondé sur ses aspirations personnelles. Nous souhaitons aussi coopérer avec les associations qui travaillent sur l'accueil de jour pour renforcer cet accueil pour diminuer la présence des sans-abris dans la rue et entamer avec ces associations des démarches de réinsertion sociale.

Enfin, nous voulons adopter une réglementation de la mendicité qui donne à la police les moyens d'agir en cas de nuisances sur la voie publique, tout en respectant les droits humains, en particulier des enfants.

Toxicomanie et assuétudes

La toxicomanie de rue a connu une augmentation alarmante à Liège. Ce phénomène est lié à l'augmentation du sans-abrisme et de la pauvreté, mais aussi à la percée de certaines mafias. C'est pourquoi notre approche face à ce fléau doit être multiple.

En 2018, la salle de consommation à moindre risque ouvrait ses portes à Liège avec pour objectif de réduire les risques pour les utilisateurs de drogues en leur offrant un soutien médical et social, ainsi



que de diminuer les nuisances pour les riverains. Cette approche médicale remplace celle de la sanction qui ne donne pas de résultats probants. Cependant, dans d'autres pays européens comme les Pays-Bas ou le Portugal, le nombre de salles sur le territoire est relativement important, alors que la salle de Liège est actuellement la seule en Wallonie avec la salle itinérante de Charleroi. On peut se demander si cette situation, couplée avec la position stratégique de notre ville sur les axes de trafics de drogue, n'a pour effet d'attirer un grand nombre de toxicomanes et de dealers. La poursuite du projet devra absolument se faire à une échelle plus large, en collaboration avec les autres niveaux de pouvoir et les grandes villes. L'approche contre la toxicomanie doit également intégrer, de façon similaire à ce que nous proposons pour les sans-abris, un suivi médical et psychologique, ainsi qu'un relogement. La répression du trafic de drogue doit continuer d'être l'une des priorités de la police. Le gouvernement fédéral doit notamment fournir les moyens à la justice de traiter correctement tous les dossiers en nommant suffisamment de magistrats. Comme réclamé depuis des années par Les Engagés, la salle de consommation devra faire l'objet d'une évaluation scientifique, avec des objectifs fixés à l'avance et l'ambition d'améliorer constamment son fonctionnement.

Nous voulons aussi travailler avec les nombreuses associations qui sont actives dans le domaine de la réduction des risques pour augmenter là où c'est pertinent les mécanismes qu'elles proposent.

En ce qui concerne le volet sécurité, nous travaillerons avec la zone de police de Liège et la justice pénale pour appliquer une tolérance zéro contre le deal de rue afin de diminuer la circulation de la drogue sur le territoire communal.

Comme la consommation de drogue n'est pas la seule assuétude, nous travaillerons aussi sur la consommation d'alcool. Tout d'abord, nous inciterons les cafés et les acteurs du folklore liégeois à proposer des boissons sans alcool (bière sans alcool, etc.) pour que la fête reste la fête, mais que la consommation d'alcool diminue. Nous souhaitons aussi mieux réglementer les night shop pour interdire la vente d'alcool pendant une partie de la nuit. Nous voulons aussi proposer à l'ensemble des réseaux scolaires des ateliers de préventions des assuétudes en collaboration avec les acteurs publics et associatifs qui proposent déjà des services dans ce domaine.

Enfin, nous continueront de veiller à ce que le règlement communal sur les salles de jeux et de paris sportifs soit appliqué strictement. Ce règlement communal a été voté sous cette législature à la demande des conseillers communaux « Les Engagés » pour réglementer et limiter le nombre de salles de ce type. Nous veillerons à son application en particulier pour qu'une salle ne puisse être aménagée près des écoles. Nous veillerons à son évaluation. Par ailleurs, nous voulons intégrer les librairies qui proposent ce type de service dans le règlement.

Développer une police de proximité pour la sécurité de tous et toutes

Le sentiment d'insécurité qui grandit dans l'esprit de nos concitoyens mine la confiance de la population vis-à-vis des institutions. Il mine aussi les rapports interpersonnels et aussi l'activité associative, commerciale et festive de notre ville. En parallèle, il existe chez une partie de la population un sentiment de défiance vis-à-vis de la police.

Pour rendre le sentiment de sécurité à toutes les Liégeoises et tous les Liégeois, nous souhaitons miser avant toute chose sur la police de proximité. La présence de la police sur le terrain rassure l'ensemble de nos citoyens et dissuade les auteurs d'infractions. Elle permet aussi de construire du lien social avec les habitants, les commerçants, les acteurs associatifs et les jeunes. C'est pourquoi,



nos propositions visent à donner les moyens à notre zone de police pour augmenter les effectifs de la police de proximité et à encourager les efforts que la police mène déjà pour devenir un acteur de la cohésion sociale.

Nous voulons tout d'abord que le cadre d'effectif de la police soit complet, ce qui revient à engager une centaine d'agents supplémentaires. Nous voulons ensuite décharger nos inspecteurs de leur charge administrative pour leur permettre de passer un maximum de temps dans les rues. Pour cela, les Engagés veulent simplifier certaines missions administratives, en accélérer l'accomplissement grâce aux nouvelles technologies et dédier des agents spécialisés à ces tâches. Nous envisageons aussi de décharger la police de certaines tâches dont notamment le contrôle du stationnement que nous pourrions confier à une société privée. Nous proposons d'investir dans le réseau de caméra de sécurité tout en veillant au respect de la vie privée des habitants de notre ville.

Nous travaillerons aussi avec l'autorité fédérale pour que le financement de la police soit augmenté. Nous plaiderons aussi pour que les missions de la police fédérale actuellement assumée par la police locale soient effectivement reprises par la police fédérale.

Nous souhaitons créer des équivalents des kobans japonais. Les kobans sont des antennes de police décentralisée de proximité. Ce ne sont pas à proprement parler des commissariats, mais ce sont plutôt des permanences dans lesquelles les citoyens peuvent se rendre pour signaler un problème ou rencontrer les agents en faction. Ces kobans permettront de maintenir une présence physique de la police dans chaque quartier sans avoir l'infrastructure du commissariat de police.

Nous travaillerons aussi avec les habitants de chaque quartier et les associations pour cartographier les zones dans lesquelles les citoyens se sentent en insécurité afin d'y assurer une présence policière plus importante et de repenser l'espace public pour augmenter le sentiment de sécurité. Sur base de cette cartographie, nous mettrons en place un plan de prévention pour empêcher un maximum d'incivilités et de criminalité sur le territoire communal.

Dans l'objectif de renforcer les liens avec la police. Nous voulons organiser annuellement dans chaque école secondaire présente sur le territoire de la commune une rencontre entre des policiers et les élèves pour expliquer le métier de policier et permettre la communication entre les jeunes et la police sur le vécu des jeunes par rapport à la police. Nous voulons aussi organiser des stages pour les jeunes dans la police pour leur permettre de mieux comprendre la réalité des policiers, mais aussi de générer des vocations.

Au-delà de la police de proximité, nous souhaitons renforcer l'action de la police dans un certain nombre de domaines, dont la lutte contre les violences faites aux femmes et contre les violences intrafamiliales. Nous souhaitons évaluer le Centre de prise en charge des violences sexuelles pour envisager d'en installer un deuxième sur le territoire communal. Nous soutenons qu'il faut aussi continuer la prévention et les campagnes de sensibilisation sur l'importance du consentement auprès de l'ensemble des acteurs de la fête (cercles étudiants, café, salle de fête, etc.) ainsi que dans les écoles. Nous profiterons des journées internationales du 25 novembre (élimination des violences envers les femmes) et 8 mars (droits des femmes) pour organiser des journées de sensibilisation avec le secteur associatif. Nous voulons entre autres combattre plus sévèrement le harcèlement de rue avec une police plus présente dans les rues et mieux formée. Nous veillerons à l'amélioration constante des formations offertes aux policiers de notre zone de police pour qu'ils soient toujours préparés au mieux à toutes les situations qu'ils peuvent vivre et aux évolutions de la société.



Lors du retour de soirées, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux accidents, bagarres et agressions puisque c'est un moment où ils se retrouvent fréquemment seuls et/ou en état d'ébriété. C'est pourquoi Les Engagés ont proposé une solution mise en œuvre progressivement depuis la rentrée : la Ville va installer à la sortie des lieux de fêtes un périmètre bien éclairé proposant un kiss and ride, des parkings vélos et une zone d'arrêt des taxis. Les personnes se dirigeant dans la même direction pourront s'y retrouver pour faire une partie du trajet en groupe.

Assurer la sécurité de tous face aux incendies

L'incendie de la tour Kennedy nous l'a tristement rappelé, la sécurité incendie est vraiment capitale pour sauver des vies. Nous souhaitons rappeler le soutien absolu de notre Mouvement aux pompiers qui risquent leur vie pour sauver les vies des personnes en danger.

Pour soutenir au mieux les pompiers de notre zone de secours, nous demandons une évaluation complète des besoins et un plan d'investissement pluriannuel. Il n'est pas normal qu'une zone de secours d'une agglomération de 600.000 habitants ne dispose pas d'au moins une échelle de 60 mètres par exemple. Nous souhaitons aussi évaluer la pertinence de l'acquisition d'un hélicoptère d'intervention.

Nous souhaitons aussi accentuer le contrôle des immeubles de grande taille vieux de plus de 30 ans. Nous souhaitons non seulement évaluer les risques incendies et l'application des normes en matière d'incendie, mais aussi accompagner et aider les propriétaires dont les immeubles ne respecteraient pas les normes. Nous mènerons aussi une lutte forte contre les logements insalubres.

Nous travaillerons aussi sur les normes incendies avec les pompiers pour tenir compte des nouvelles évolutions de la société. Par exemple, nous savons que les voitures électriques posent certains problèmes en cas d'incendie. Il faudra donc édicter des normes claires pour savoir dans quelles conditions, nous permettrons le parcage de voitures électriques dans des parkings couverts.

Enfin, nous soutiendrons le recrutement de pompiers volontaires pour nous assurer que la zone de secours ait suffisamment d'effectifs que pour fonctionner correctement.

Section 3 : L'environnement au cœur du projet de ville

L'environnement est un facteur essentiel de la qualité de vie de chacun. Tout d'abord parce que la propreté et la qualité des espaces de vie commune de notre ville sont un facteur essentiel d'une bonne qualité de vie, mais aussi parce que la santé de l'environnement et du climat doit être absolument respectée. Il faut bâtir une ville du XXI^e siècle qui respecte notre climat pour non seulement l'intérêt de l'humanité, mais aussi préserver notre ville de catastrophes naturelles.

La ville doit aussi assumer sa part de responsabilité comme pouvoir public par rapport à la biodiversité et pour la protection de nos animaux de compagnie. Nous nous engageons à ce que ce soit un combat fort du futur échevin du bien-être animal et de l'environnement.

Propreté publique

La propreté publique est un vrai problème structurel à Liège. C'est l'un des enjeux de la législature dans notre ville. Si nous voulons améliorer la qualité de vie des Liégeoises et des Liégeois, nous



devons régler ce problème. Si nous voulons augmenter l'attractivité touristique et commerciale de notre ville, nous devons régler ce problème.

Tout d'abord, nous souhaitons un programme de sensibilisation et de prévention en faveur de la propreté publique. L'ancien échevin André Schroyen avait lancé en son temps plusieurs vidéos humoristiques sur la propreté publique qui ont été primées. Nous voulons relancer cette initiative. Nous souhaitons aussi des programmes de sensibilisation dans les écoles de la ville et en particulier dans l'enseignement primaire à la propreté publique. Lorsque la sensibilisation et la prévention ne suffisent pas, il est malheureusement nécessaire d'avoir recours à la sanction : Les inspecteurs de police et des agents assermentés seront chargés d'imposer une sanction immédiate pour tout dépôt d'immondices. Nous veillerons aussi à lutter contre les dépôts clandestins et à installer des caméras dans les endroits problématiques. Nous continuerons aussi la lutte contre les tags sauvages.

Nous défendons aussi une évaluation des effectifs chargés de la propreté publique à Liège pour savoir exactement quels sont les besoins en termes d'effectifs et si nécessaire augmenter ceux-ci. Nous souhaitons aussi la mise en place de poubelles connectées dans les endroits à forte circulation pour gérer au plus près les poubelles. Nous souhaitons une évaluation du nombre de poubelles publiques pour que ce nombre colle à la réalité des besoins. Nous installerons aussi près de chaque bulle à verre une poubelle publique.

Nous constatons que les poubelles sont souvent déposées par les citoyens tard en soirée et restent parfois longtemps en matinée sur la voie publique. Cela génère de nombreux problèmes, dont des sacs déchirés qui rependent leur déchet sur la voie publique. Nous souhaitons donc évaluer le ramassage des déchets pour qu'il colle au mieux à la réalité des quartiers.

Nous proposons le renforcement du plan zéro déchet de notre ville. Nous proposerons de travailler avec les commerçants et l'horeca pour réduire l'usage de petits éléments de consommation qui seront quasiment immédiatement transformés en déchets, comme les capuchons en plastique que nous mettons sur les gobelets de café. Nous proposerons aussi aux commerces et aux restaurateurs de distribuer les invendus à des associations. Nous inclurons une dimension de gestion circulaire en aidant à l'établissement d'un maximum d'ateliers de réparation pour faciliter l'entretien et la récupération de produits électroménagers cassés ou abîmés.

Enfin, nous voulons agrandir le réseau de toilettes publiques. A contrario, nous utiliserons de la peinture hydrophobe dans les endroits où les personnes ont tendance à uriner de manière sauvage pour les dissuader. Nous profiterons des toilettes publiques pour mettre à disposition des protections hygiéniques gratuites pour toutes les personnes qui en auraient besoin.

Environnement

L'environnement est une priorité absolue pour l'ensemble des politiques publiques. Les Engagés soutiennent que la ville de Liège doit être au rendez-vous climatique. Au-delà de l'enjeu climatique, nous voulons améliorer significativement la qualité de l'air dans notre ville. Nous voulons aussi assainir la Meuse et la dérivation pour la rendre à tous nos habitants. Nous voulons mettre notre ville sur les rails du respect des accords de Paris, mais nous voulons le faire avec nos concitoyens et non pas en imposant des normes qui viennent de l'autorité publique.



C'est pourquoi nous souhaitons tout d'abord mener une réflexion quartier par quartier pour identifier avec les habitants et les associations les actions concrètes que nous pouvons mener avec eux pour diminuer l'empreinte carbone de la ville de Liège.

Nous veillerons à installer un maximum d'arbres dans les espaces publics en rénovation. Nous essayerons aussi d'utiliser des dents creuses pour créer des petits espaces verts de proximité.

Parce que la rénovation des bâtiments est une nécessité environnementale, nous voulons simplifier les démarches administratives pour l'octroi d'un permis d'urbanisme demandé pour réalisation des travaux de rénovations énergétiques.

Nous proposons de créer un guichet unique de l'énergie pour assurer la promotion des aides régionales d'isolation des bâtiments auprès citoyens et entreprises. Dans ce cadre, nous soutiendrons l'application d'un forfait « Trois zéros » (zéro émission, zéro euro, zéro tracés) proposé par notre Mouvement et intégré dans la DPR qui permettra d'isoler son logement sans déboursier un euro et sans perdre de temps, car la gestion des démarches et du chantier sera confiée à un opérateur agréé. Les économies d'énergie générées serviront pour moitié à rémunérer l'opérateur et pour moitié à faire baisser la facture.

Nous soutiendrons la mise en place d'infrastructures comme des réseaux de chaleur dans les nouveaux quartiers, des communautés d'énergie autour des églises, des écoles et des grands bâtiments publics. Nous veillerons aussi à l'installation de bornes publiques ou privées de recharge des véhicules électriques. Nous mènerons évaluation du nombre de point de recharge sur le territoire communal pour en ajouter là où il en manque.

Nous aspirons à ce que la ville et la province deviennent des modèles en matière de gestion des infrastructures publiques. Nous proposons de mettre en place un plan d'isolation couvrant l'ensemble des bâtiments publics communaux, intercommunaux et provinciaux. Ce plan pourrait également inclure les associations, en particulier les ASBL des écoles libres. De plus, nous souhaitons privilégier l'utilisation de matériaux biosourcés ou recyclés pour la rénovation ou la construction des bâtiments des pouvoirs locaux à Liège. Nous nous engageons à éliminer l'amiante des bâtiments publics. Enfin, nous voulons développer une gestion à distance et intelligente du chauffage et de l'éclairage pour ces bâtiments.

Nous souhaitons progressivement électrifier la flotte de véhicules de la ville, de la province et des intercommunales, notamment via des véhicules légers. Nous veillerons aussi à l'accentuation de l'usage du vélo dans les déplacements des fonctionnaires locaux en développant les infrastructures dans et autour des bâtiments administratifs.

Nous mènerons une réflexion sur la publicité en ville pour l'orienter vers des produits plus justes, plus durables et meilleurs pour la santé. Nous évaluerons la possibilité de réduire la publicité sur le territoire communal.

Enfin, nous souhaitons assainir les cours d'eau qui passent sur le territoire communal pour les dépolluer et les rendre au maximum aux habitants de notre ville.



Énergie

Pour soutenir la transition énergétique, nous voulons d'abord travailler sur l'isolation des bâtiments. Pour les particuliers, nous proposons de simplifier les démarches administratives des permis visant à atteindre un excellent niveau de performance énergétique.

Un important chantier doit être mené pour les bâtiments publics. Il est important d'investir dans l'électrification de leurs besoins énergétiques, leur isolation et développer la gestion à distance et intelligente de leur chauffage.

Nous voulons aussi créer ou soutenir les communautés d'énergie renouvelable (CER), notamment solaire et géothermique en particulier autour des écoles et des monuments de grandes tailles. Nous souhaitons soutenir la création de coopératives citoyennes de production ou de fourniture d'énergie, car il est important que les citoyens puissent prendre leur part dans la définition des orientations stratégiques et les projets de leurs producteurs d'énergie. Nous souhaitons enfin déployer un réseau de batteries publiques afin de stocker l'électricité produite localement.

Bien-être animal et biodiversité

La protection de l'environnement inclut d'autres dimensions que la limitation de la production de CO2, comme la protection de la biodiversité et la défense du bien-être animal.

Durant cette mandature, la majorité a désigné un échevin du bien-être animal. Nous souhaitons maintenir cette compétence entre les mains d'un échevin et souhaitons qu'elle soit jointe à la compétence de l'environnement, qui inclura la biodiversité.

Cet échevin devra mener une évaluation de la réglementation communale sur le bien-être animal pour remédier à ses lacunes et veiller à sa bonne application. Nous souhaitons que ce règlement soit mieux mis en application et renforcer ces dispositions pour assurer le respect du bien-être animal. Nous souhaitons plus globalement une tolérance zéro contre la maltraitance animale.

Nous voulons aussi développer de nouveaux parcs canins à Liège, tout en évaluant le dispositif pour l'améliorer. Nous envisageons entre autres mettre en place des espaces séparés selon la taille des chiens pour assurer la quiétude de chaque animal.

En ce qui concerne la biodiversité, nous voulons renforcer le Plan Canopée en y incluant la protection de la biodiversité. Ce plan reprendra notamment :

- Des actions de sensibilisation à destination du grand public.
- La plantation d'un arbre pour chaque naissance dans la commune en plus de ceux prévus dans le Plan Canopée.
- Une protection plus vigilante de la faune sauvage en appliquant notamment l'interdiction de l'usage des robots tondeuses la nuit pour protéger les animaux nocturnes, dont les hérissons.
- L'aménagement des dents creuses en zone de friche pour accueillir la faune et la flore sauvage.
- La plantation gratuitement de haies à la place de mur mitoyen à la demande des propriétaires des deux bâtiments.



- La végétalisation de l'espace public avec des essences locales et variées, avec un soutien pour les particuliers qui choisiront de végétaliser leurs façades ou leurs toitures.

Bruit

Veiller sur l'environnement de notre ville, c'est aussi travailler pour que l'environnement sonore soit viable pour nos concitoyens. En effet, un mauvais environnement sonore est particulièrement nocif pour la santé de chacun. Nous voulons nous assurer que la quiétude de chacun soit respectée tout en préservant le caractère actif et festif de notre ville.

C'est pourquoi nous voulons lancer un plan bruit pour la ville de Liège. Il s'agit d'abord d'évaluer le niveau de bruit dans la ville. Nous voulons par la suite revoir la mobilité et l'utilisation de certaines zones pour réduire l'intensité du bruit.

Nous veillerons aussi à une bonne régulation des lieux de fête sur le territoire communal. Notre objectif n'est pas d'interdire de faire la fête à Liège, mais de trouver un équilibre entre le bien-être des riverains et le caractère profondément ardent de notre ville. Nous assurerons aussi une fermeture rapide des établissements Horeca qui ne respectent pas le cadre légal.

Nous aurons aussi une attention particulière pour diminuer le bruit généré par les cours de récréation des écoles. Nous aiderons toutes les écoles à diminuer l'impact du bruit dans l'intérêt des enfants, mais aussi des riverains.

Enfin, nous voulons continuer à lutter contre le transit des camions dans la ville. Nous voulons privilégier des transports de plus petite taille, notamment par vélo-cargo, pour les livraisons dans la ville et nous empêcherons le trafic de camions en simple transit de passer par nos quais.

Section 4 : La santé pour toutes et tous

La bonne santé de chaque habitant de notre ville est vraiment une priorité. Avec les Engagés, nous accordons une importance particulière à l'éducation et à la prévention pour éviter des problèmes de santé au cours de la vie. Puisque nous voulons que la ville mène une politique forte en la matière de santé, cette compétence doit à nouveau être gérée par un échevin et plus par une asbl paracommunale.

La première mission de cet échevin de la santé sera d'évaluer quartier par quartier le nombre de médecins généralistes. En effet, la ville de Liège est presque en situation de pénurie de médecins généralistes. Cette statistique globale cache malheureusement de grandes disparités entre les quartiers de notre ville. Nous voulons donc une évaluation annuelle du nombre de médecins généralistes dans chaque quartier pour définir les quartiers en pénurie. Sur base de cette évaluation, la ville de Liège proposera des avantages d'installation aux nouveaux médecins généralistes pour les inciter à s'installer dans ces quartiers. Nous encouragerons aussi l'installation de maisons médicales dans ces quartiers pour faciliter l'installation des nouveaux médecins. Nous veillerons aussi à l'installation des médecins spécialistes sur le territoire communal, y compris de spécialistes de la santé mentale pour assurer que l'ensemble des besoins de santé des habitants de notre commune soit couvert.



Parce que malheureusement il faut parfois intervenir en urgence, nous voulons organiser, en collaboration avec l'associatif et des bénévoles (infirmiers, médecins...), des formations gratuites pour utiliser un défibrillateur et fournir de premiers soins.

Afin de mettre en avant le rôle préventif du sport sur la santé, nous voulons adopter un plan Sport-Santé qui proposera notamment de :

- Soutenir la pratique de sports convenant à tous les âges, par exemple la marche nordique.
- Encourager les médecins à s'inscrire dans la démarche « sport sur ordonnance », en les mettant en contact avec les clubs sportifs, salles de sport et coachs individuels de la région.
- Promouvoir dans toutes les communes le dispositif « Senior Focus », une boîte qui contient toutes les informations médicales d'une personne, que l'on place dans le frigo.
- Organiser (ou soutenir l'organisation) de tournois et de championnats de l'amitié dans diverses disciplines sportives afin de permettre à des néophytes et adultes plus âgés de continuer à pratiquer un sport et de se socialiser en même temps.
- Aménager les espaces publics afin de faciliter la pratique du sport « libre » (sentiers, itinéraires cyclopédestres sécurisés, espaces verts...).
- Encourager des enfants, surtout moins favorisés, à pratiquer des sports collectifs en collaborant avec des associations telles que Sport2Be et services clubs.
- Inciter les clubs sportifs locaux à proposer des produits alimentaires sains complémentaires à l'offre habituellement présente dans les buvettes et à intégrer dans leur programme d'entraînement quelques séances d'éducation à une alimentation saine et bénéfique pour le sportif.
- Faciliter l'implantation de salles de sport et développer des infrastructures sportives publiques de proximité (agoraspaces et autres), dans chaque quartier et village, en nouant des partenariats avec des établissements scolaires, des entreprises privées ou d'autres organismes publics.
- Faciliter et promouvoir les campagnes de vaccination volontaire comme celle contre le papillomavirus humain (HPV).

Les mesures de prévention en matière de santé incluront aussi de :

- Informer les citoyens des petits gestes du quotidien et des précautions bénéfiques pour leur santé : bien aérer son logement, se laver les mains régulièrement, identifier les problèmes d'humidité et y remédier...
- Installer des capteurs mesurant la qualité de l'air intérieur (CO2, humidité, autres particules...) dans les écoles et bâtiments publics et organiser des activités en groupe pour s'approprier les données et développer certaines bonnes pratiques.
- Proposer un repas local, équilibré, sain et de qualité dans toutes les crèches et les écoles de la commune (tous réseaux confondus) ;
- Organiser dans les écoles des ateliers de « cuisine saine » en dehors des heures de classe afin de leur apprendre à cuisiner des plats et desserts bons pour la santé avec des produits locaux et de saison.
- De manière générale faciliter et soutenir les projets de santé positive où l'accent n'est pas exclusivement placé sur la dimension médicale des soins, mais sur un ensemble de



facteurs. Dans cette perspective, faciliter, et le cas échéant soutenir les projets d'habitats groupés ou de petits écoquartiers ou encore la création de centres de soin intégrant diverses disciplines et thérapies médicales reconnues, une alimentation saine, les liens sociaux, le bien-être mental, la qualité du milieu de vie... ;

Nous souhaitons aussi favoriser des mesures qui favorisent l'autonomie des personnes. Nous voulons entre autres faciliter le déplacement des professionnels de la santé à domicile via une politique de stationnement spécifique et d'accès dans des zones piétonnes. Nous voulons travailler avec le secteur de l'aide à domicile pour renforcer l'offre de service sur le territoire communal.

Enfin, nous voulons travailler sur la santé mentale des jeunes et des moins jeunes. Nous voulons soutenir le développement de services de santé mentale sur le territoire communal. Nous veillerons aussi à la santé mentale dans les milieux scolaires en développant les PMS communaux et provinciaux en ce sens. Nous activerons la compétence de prévention santé de notre province pour soutenir la prévention en matière de santé mentale. Nous aurons aussi une attention particulière dans la lutte contre les assuétudes. Nous ferons ce qui est possible dans les moyens de la ville pour soutenir les associations qui soignent les assuétudes. Nous voulons aussi travailler avec les lieux de fête pour qu'ils proposent des boissons moins alcoolisées voire des boissons 0 % d'alcool.

Section 5 : La cohésion sociale comme acteur de la qualité de vie

La cohésion sociale est la base d'une ville apaisée. Elle se fonde principalement sur la connaissance et la compréhension de l'autre ainsi que sur notre capacité à coopérer pour construire des projets communs. C'est pourquoi, notre Mouvement soutient la construction d'une société interculturelle dans laquelle nous pouvons vivre ensemble avec nos différences, mais aussi avec des valeurs fortes qui nous unissent comme notamment la solidarité, la responsabilité et le respect de l'autre.

Pour renforcer la cohésion sociale, nous voulons évidemment investir dans le secteur associatif. Celui-ci est déjà très actif à Liège, mais nous voulons le renforcer encore plus parce que l'engagement associatif est souvent le moteur d'une vie qui a du sens. Nous organiserons des assises de l'associatif lors de la législature communale pour bien cibler les besoins du secteur. Nous voulons aussi revaloriser le plus possible des événements comme « Retrouvailles » ou le salon du volontariat pour mettre mieux en avant le secteur et permettre le recrutement de volontaire supplémentaire.

Nous voulons aussi mettre en avant et collaborer avec les comités de quartier. Nous voulons les soutenir dans la mise en place des événements type fête de quartier, fête des voisins, brocantes annuelles, etc., pour faire de chaque quartier un lieu où les personnes peuvent se rencontrer et mieux se connaître. Nous voulons mieux nous concerter avec les comités de quartier que ce soit pour les initiatives de participation citoyenne, mais aussi au travers d'une instance de concertation à l'échelle de la ville de Liège. Nous voulons que les comités soient des acteurs à part entière de la vie citoyenne et politique de notre commune.

Nous voulons encourager les initiatives inter-convictionnelles, comme l'organisation de moments de convivialité et d'échange entre communautés autour de repas : Ramadan, Noël, Pâques, Seder.



Section 6 : L'action sociale au cœur du projet de ville.

Nous avons déjà pu exprimer dans le point relatif au sans-abrisme que nous voulons travailler sur la réinsertion sociale, car nous souhaitons que chacun puisse trouver sa place dans la société. Ce travail d'insertion ne doit pas se limiter aux sans-abris car chacun doit trouver sa place dans notre ville et pouvoir construire sa vie dans la dignité.

Tout d'abord, nous réaffirmons notre soutien inconditionnel aux nombreuses associations d'action sociale sur le territoire communal et à l'action de notre CPAS. Nous voulons profiter des assises de l'associatif que nous voulons mettre en place pour identifier au mieux leurs besoins et y répondre avec attention. Nous veillerons à ce que la collaboration entre les services de la ville, du CPAS et des ASBL d'action sociale soit renforcée.

Nous voulons aussi que le CPAS soit mieux outillé pour répondre aux besoins des habitants de Liège. Nous veillerons à la formation continue des agents. Nous évaluerons aussi les besoins en personnel du CPAS pour combler au mieux ses besoins. Nous renforcerons en premier lieu les services qui s'occupent la réinsertion sociale des sans-abris ainsi que de la mise en place du pacte CPAS-Entreprises pour la remise à l'emploi.

Enfin, en accord avec la charte Liège, Ville hospitalière, nous aurons une attention particulière pour chaque personne migrante qui arrive sur le territoire communal. Nous travaillerons avec le secteur associatif et le CPAS pour qu'un accueil digne soit réservé à tous les migrants. Nous plaiderons aussi auprès de l'autorité fédérale pour qu'un cadre légal de régularisation soit mis enfin en place pour permettre à des personnes présentes depuis de nombreuses années en Belgique d'obtenir un titre de séjour.

Section 7 : Liège une ville ardente et festive

Notre Cité ardente est réputée pour son entrain à faire la fête. Nous, Liégeois et Liégeoises sommes fiers de notre folklore. Nous voulons qu'il persiste dans le respect des riverains, mais aussi dans un cadre où chacun se sent en sécurité. Nous voulons grâce à cela faire vivre l'ensemble des quartiers de notre ville.

Tout d'abord, nous voulons soutenir les comités de quartier dans leurs initiatives festives, car ce sont des acteurs de proximité qui peuvent porter ce genre de projet. Nous apporterons aussi un soutien aux initiatives de type "fête des voisins". Nous veillerons au soutien aux grandes fêtes traditionnelles comme le 15 août en Outremeuse, la Fête des fous à Saint Walburge ou encore la Saint Roch à Wandre pour que le folklore perdure et soit encore renforcé à Liège.

Nous veillerons à faire vivre les petits acteurs culturels de notre ville pour apporter de l'animation quotidienne. Dans ce cadre, nous soutiendrons les artistes locaux et les artistes de rue. Nous proposons entre autres de valoriser leur travail dans des espaces publics (vitrines de surfaces commerciales en activité ou vides ; bâtiments publics divers ; parcs et places...). Nous voulons aussi soutenir les petits théâtres existants et soutenir la création de nouveaux petits théâtres. Nous proposons entre autres, dans la mesure où l'offre culturelle est adaptée aux enfants, d'offrir une représentation théâtrale supplémentaire à chaque classe de l'enseignement communal dans des



petits théâtres. Nous ouvrirons ce programme aux écoles libres et officielles des autres réseaux sur base volontaire.

Afin que la fête reste un moment de fête, nous organiserons des points de retours sécurisés autour des lieux de fête. Lors du retour de soirées, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux accidents, bagarres et agressions puisque c'est un moment où ils se retrouvent fréquemment seuls et/ou en état d'ébriété. Les Engagés ont proposé une solution qui va être appliquée dès la rentrée : la Ville va installer à la sortie du carré un périmètre bien éclairé proposant un kiss and ride, des parkings vélos et une zone d'arrêt des taxis. Les étudiants se dirigeant dans la même direction pourront s'y retrouver pour faire une partie du trajet en groupe.



Chapitre 2 : Le redéploiement économique de Liège

Le redéploiement économique de notre ville est une urgence absolue. Aujourd'hui, le taux d'emploi de 20-64 ans à Liège n'est que de 55.7 % alors qu'il est de 71.9 % au niveau national. Nous devons donc agir vigoureusement pour soutenir l'activité économique de notre ville et permettre d'atteindre à la fin de la législature communale un taux d'emploi d'au moins 65 %.

Nous voulons pour cela notamment revaloriser le commerce liégeois et le soutenir. Le commerce du centre-ville a beaucoup souffert de la crise Covid et des travaux du tram. Nous souhaitons le soutenir et évaluer avec lui ses besoins pour se redynamiser. C'est pourquoi nous lancerons des Assises du commerce liégeois. Nous voulons aussi soutenir le commerce de proximité : nous travaillerons avec les commerçants de chaque quartier pour les soutenir et développer dans chaque quartier une rue commerçante.

Nous ne manquerons pas non plus de travailler pour attirer des entreprises à Liège, qu'il s'agisse d'entreprises de grande taille, d'entrepreneurs locaux ou de PME. Nous travaillerons dans ce but avec l'institution provinciale et la Région pour réhabiliter d'anciens sites industriels et proposer des espaces pour accueillir de nouvelles entreprises.

Nous soutiendrons aussi la création d'un véritable droit à l'emploi pour la remise à l'emploi des bénéficiaires du RIS. Ceci se fera dans le cadre plus large de l'Alliance Emploi-Enseignement-Entreprises que nous proposons.

Section 1 : Un plan commerce liégeois construit avec les commerçants

Tout d'abord, nous réaffirmons notre soutien aux commerçants liégeois, en particulier ceux qui ont souffert des travaux du tram, ceux qui ont souffert de la crise Covid, et ceux qui ont souffert des inondations de juillet 2021. Nous croyons à l'utilité du commerce local, car les commerçants sont porteurs de liens humains et sociaux. Ce sont des maillons absolument indispensables des chaînes humaines qui composent notre société.

C'est pourquoi nous voulons organiser des Assises du commerce liégeois. Ce moment d'échange et de partage sera l'occasion pour les commerçants de notre ville et l'autorité communale de coconstruire des projets de soutien pour le commerce liégeois. Nous voulons renforcer le maillage social en essayant de mettre en place des commerces de proximité à minimum 1500 mètres de chaque habitation.

Pour soutenir le commerce liégeois sur l'ensemble du territoire communal, nous voulons poursuivre la politique Créashop. Nous veillerons aussi à soutenir l'innovation chez les commerçants en créant un prix de l'innovation commerciale chaque année. Nous voulons aussi transformer un maximum de récompenses et de primes offertes par la ville en bons à dépenser auprès des commerçants liégeois.

Nous voulons soutenir les jeunes qui souhaitent lancer leur commerce, c'est pourquoi nous travaillerons avec les associations de commerçants et de défense des entrepreneurs pour créer un



service de soutien à ces jeunes commerçants. Nous développerons des synergies avec les incubateurs et investisseurs en capital à risque liégeois pour aider les commerces dans leurs phases de création et de développement.

Nous ferons une évaluation complète de la fiscalité communale pour supprimer les taxes communales devenues soit obsolètes, soit injustes ou discriminatoires, ou qui coûtent plus cher que ce qu'elles ne rapportent à la ville de Liège. La taxe sur les poubelles et celles sur les enseignes recevront une attention particulière. Nous veillerons à épargner fiscalement les commerçants durant la législature communale.

Nous souhaitons renforcer la maîtrise foncière de la commune pour les surfaces commerciales, en chargeant la régie immobilière de racheter progressivement les bâtiments, de les rénover et de mettre en location le rez-de-chaussée commercial ainsi que les logements situés aux étages. Cette stratégie permettra à la commune de mieux contrôler quels types de commerces peuvent ou non s'implanter dans la zone en question. Nous voulons aussi créer une agence immobilière commerciale et sociale qui servira d'intermédiaire entre les propriétaires de surfaces commerciales et les commerçants-locataires. Les propriétaires qui confient leur bien en gestion auprès de l'agence bénéficieront de divers avantages :

- Intervention dans des travaux de rénovation ;
- Prime pour l'embellissement des façades ;
- Couverture du risque locatif par la commune ;
- Gestion administrative et locative gratuite...).

Certains nouveaux commerçants pourront aussi bénéficier durant les premières années d'un loyer réduit ou calculé en fonction du chiffre d'affaires. Les étages pourront être loués sur base d'une grille des loyers, le risque locatif pour le propriétaire ainsi que les travaux nécessaires pour aménager l'accès aux étages étant couverts par l'agence ou par la commune.

Nous souhaitons aussi aider les commerces à mettre en place des services de vente en ligne. Une application web sera développée pour promouvoir les commerçants liégeois dans et hors de Liège, et pour promouvoir le commerce local. Pour cela, nous proposons de créer, si nécessaire, une coopérative liégeoise des commerçants qui mettra à disposition des infrastructures de sites internet et de livraison pour faciliter la vente en ligne par les commerçants liégeois. Une alternative pourrait être d'aider les commerçants liégeois à utiliser une plateforme de commerce en ligne locale existante.

Au niveau des distributeurs automatiques de billets, nous allons réaliser une cartographie des distributeurs sur le territoire communal. Nous travaillerons avec les différents banques et acteurs dont Batopin et Jofico, pour obtenir le réseau le plus étendu possible. Nous travaillerons aussi au maintien des agences bancaires pour que les clients puissent garder un contact humain.

Pour rendre le centre-ville plus attractif, nous voulons tout d'abord résoudre certaines difficultés, dont le sans-abrisme et la toxicomanie, comme nous le proposons dans le premier chapitre de ce programme (section 2). Nous voulons aussi rendre le centre-ville plus accueillant en améliorant la propreté, en le verdissant et en travaillant sur la rénovation des façades. Nous voulons accueillir plus d'habitants en centre-ville en aidant les commerçants à rénover les étages des commerces pour en



faire des logements. Plus il y aura d'habitants au centre-ville, plus il y aura de consommateurs pour nos commerces.

Nous voulons aussi rendre le centre-ville plus accessible. Cela implique de développer les infrastructures cyclables pour que le centre-ville soit accessible depuis tous les quartiers en vélo en ce compris en vélo-cargo. Nous voulons aussi revaloriser les gares de Liège-Carré et de Liège-Saint Lambert qui sont aussi des points d'entrée pour les communes périphériques vers le centre-ville de Liège. Au-delà de cela, nous voulons aussi offrir aux personnes qui font leurs courses au centre-ville le ticket de bus, de tram ou de train qui leur a servi pour aller au centre-ville s'ils font des achats pour un certain montant. Nous voulons aussi mettre à disposition suffisamment de parkings de dissuasion pour offrir la possibilité aux personnes en voiture de venir au centre-ville en transport en commun.

Pour soutenir le commerce de proximité, nous voulons créer une association de commerçants par quartier. Cette association sera le relais des besoins des commerçants du quartier par rapport au pouvoir public et principalement de la ville de Liège. Elle sera aussi une actrice de première ligne pour organiser des événements (par exemple des illuminations de Noël) pour rendre plus attractives les rues commerçantes du quartier.

La Ville veillera aussi à soutenir l'implantation de commerces de proximité et à penser l'espace public pour permettre l'aménagement de ces commerces. Nous mettrons en œuvre une politique globale pour que chacun puisse avoir des commerces qui répondent à ses besoins dans un rayon de 1500 mètres autour de chez soi.

Concernant les marchés hebdomadaires de la ville de Liège, nous voulons les redynamiser. Nous voulons profiter de ces marchés pour organiser des petits événements festifs et culturels autour de ces marchés. Nous voudrions aussi attirer plus d'Horeca autour de la Batte pour qu'elle devienne bien plus qu'un lieu de passage. Nous voulons aussi évaluer la pertinence d'ajouter d'autres marchés sur le territoire communal avec l'objectif de vendre un maximum de produits locaux dans ces marchés.

Section 2 : La ville du droit à l'emploi

Avec la volonté des partis du futur gouvernement fédéral de limiter dans le temps à 2 ans les allocations de chômage, nous souhaitons mener une politique qui, certes, générera de l'emploi, mais qui se fonde sur la volonté de créer un droit à l'emploi. En effet, avec un taux d'emploi d'à peine 56 % à Liège, nous sommes très en-dessous de la moyenne nationale. Nous voulons donc augmenter le taux d'emploi à la fois parce que nous sommes convaincus que le travail structure la vie des personnes, mais aussi parce que nous avons besoin que chacun contribue par son travail à la vie en communauté.

Pour mettre en place le droit à l'emploi, nous voulons conclure une Alliance Emploi-Enseignement-Entreprises, qui rassemblera tous les acteurs concernés : CPAS, Forem et autres opérateurs d'accompagnement de la mise à l'emploi ; entreprises et leurs représentants (CCI, ...) ; monde de l'enseignement (secondaire et supérieur) et de la formation (centres de compétences, ...) ; acteurs de l'orientation et de l'accompagnement (Cité des Métiers, Venturelab, ...). Au sein de cette Alliance, différents pactes pourront être conclus. Par exemple, un pacte CPAS-Entreprises permettrait de



proposer un emploi à chaque bénéficiaire du RIS. Le CPAS s'engagerait concrètement à assumer une partie de la charge de la remise à l'emploi (formation, suivi social, etc.) et l'entreprise prendrait le reste de la charge financière et garantirait un emploi sur le long terme. Par ce biais, nous espérons réinsérer durablement des personnes qui sont parfois éloignées depuis très longtemps du marché de l'emploi.

Nous nous assurerons aussi qu'à chaque inscription d'un demandeur au RIS, celui-ci reçoive l'ensemble des informations concernant les services de remise à l'emploi et de formation.

L'Alliance aura notamment pour objectif de travailler avec le Forem et avec les différents organismes de formation et de remise à l'emploi pour proposer des formations en lien avec les métiers en pénurie en région liégeoise. Nous voulons aussi en matière d'enseignement développer des filières d'alternance dans les écoles techniques et professionnelles dépendant de la commune et de la province.

Section 3 : Attirer des entreprises pour offrir des emplois de qualité et durables

Pour permettre à plus de personnes de travailler, nous devons aussi créer de l'emploi. Nous voulons comme nous l'avons mentionné dans la section 1 de ce chapitre, développer le commerce et créer de l'emploi dans ce secteur, mais nous souhaitons aussi créer des emplois industriels dans les grandes entreprises et dans les PME, pour conserver et recréer une capacité industrielle dans notre région. Nous voulons principalement travailler à attirer des entreprises qui s'intègrent dans une démarche écologique et décarbonée pour que le tissu économique liégeois se montre résilient face aux mutations économiques à venir.

Pour attirer de nouvelles entreprises à Liège et dans la région liégeoise, nous voulons travailler avec les opérateurs publics provinciaux et régionaux pour mobiliser et réhabiliter les anciennes friches industrielles. Nous voulons avec ces nouveaux terrains industriels pouvoir accueillir de grandes entreprises, mais aussi développer un tissu de PME. Nous viserons principalement des secteurs qui sont porteurs sur le plan environnemental et sur le plan de transition écologique. Nous voulons aussi miser sur les productions industrielles de la région liégeoise pour organiser des salons internationaux afin d'attirer les clients de nos entreprises, mais aussi attirer des investissements extérieurs sur Liège. Nous agissons en partenariat avec le GRE, en facilitateur pour le développement de ces projets industriels.

Dans ces terrains réhabilités, nous veillerons à l'installation des infrastructures nécessaires aux activités de entreprises. Nous veillerons aussi à l'accessibilité des lieux à vélo et en transports en commun pour donner aux travailleurs un maximum de possibilités pour se rendre sur leur lieu de travail.

Pour faciliter l'octroi de marchés publics à des entreprises de proximité, nous voulons créer une base de données reprenant l'ensemble des entreprises locales dont les services peuvent être utiles pour qu'on leur envoie une notification pour chaque lancement de marchés publics. Les marchés publics intégreront également des clauses sociales.



Nous voulons, de façon similaire à Retrouvailles, organiser chaque année une journée de l'entreprise et du commerce local avec des portes ouvertes et des découvertes des produits locaux.

Nous voulons aussi une évaluation de la fiscalité communale pour supprimer les taxes communales devenues soit obsolètes, soit injustes ou discriminatoires, ou qui coûtent plus cher que ce qu'elles ne rapportent à la ville de Liège.

Enfin, nous voulons soutenir les nouveaux entrepreneurs et en particulier les jeunes entrepreneurs. Comme pour les commerces, nous voulons renforcer les structures de soutien pour les jeunes entrepreneurs qui souhaitent se lancer. Nous voulons aussi qu'un maximum de nos écoles communales participent aux programmes de type « mini-entreprise ». Nous aurons une attention particulière pour les étudiants-entrepreneurs qui étudient dans un établissement d'enseignement supérieur liégeois. Pour valoriser l'entrepreneuriat, nous voulons mettre en contact les établissements scolaires de la commune et le monde économique local afin d'organiser des visites d'entreprises. Afin de soutenir l'entrepreneuriat féminin, nous veillerons à prendre en compte une dimension de genre dans toutes les politiques de soutien à l'entrepreneuriat au niveau communal, intercommunal et provincial. Nous proposons aussi de créer un prix de l'entrepreneuriat féminin liégeois pour donner des exemples concrets à toutes les femmes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

Section 4 : Soutenir le développement de circuits courts

Pour renforcer la résilience de notre économie, nous voulons développer de plus en plus les produits en circuit court. Il s'agit pour nous de soutenir des agriculteurs et des artisans qui produisent d'alimentation, des biens et des services de qualité. Nous voulons par ce biais que ceux-ci soient correctement rémunérés pour leur travail, mais aussi maintenir de l'emploi local et de qualité.

Pour faciliter la vente de produits agricoles issus de circuits courts, nous souhaitons soutenir les coopératives telles que les halls-relais. Nous voulons aussi travailler avec les commerces tels que les maraîchers ou les épiceries pour en faire des points de vente de produits agricoles locaux. Nous voulons continuer d'intégrer des produits locaux dans les cantines scolaires ou dans les crèches ainsi que dans toutes les cantines publiques.

Nous défendons le développement de coopérative locale regroupant des agriculteurs pour gérer et construire des infrastructures de transformation des produits agricoles. Nous aiderons au développement de ce type d'activité économique sur le territoire communal et provincial.

Nous voulons aussi travailler avec les entreprises privées pour qu'elles intègrent un maximum de produits locaux dans leurs processus industriels. Il s'agit aussi pour les pouvoirs publics d'identifier les éléments que nos entreprises doivent importer pour encourager leur production en Belgique à un coût compétitif. Nous ferons plus attention à l'intégration de produits locaux dans l'attribution des marchés publics. Nous veillerons aussi à avoir un registre des entreprises locales auxquelles nous enverrons une notification lors du lancement de nouveaux marchés publics.

Plus globalement, nous voulons promouvoir auprès des acteurs économiques la mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ou d'entreprise à missions : amélioration du dialogue social et de la participation des citoyens à la gouvernance de l'entreprise,



approvisionnement de marchandises et fournitures locales ou provenant d'entreprises respectueuses de l'environnement et des droits sociaux et humains, investissements économiseurs d'énergie, zéro déchet..., les soutenir dans ce projet (accompagnement, formations...).

Nous voulons aussi réinventer les zones d'activité économique pour que ces espaces contribuent à la transition :

- Végétalisation des espaces, densification des parcelles, création d'itinéraires cyclables depuis et vers les parcs.
- Organisation du covoiturage pour l'ensemble des entreprises.
- Localisation à proximité de solutions de transport public ou de transport de marchandises en bateau ou en train. Développer ces solutions quand elles n'existent pas.
- Déploiement de capacités de production d'énergies renouvelables et d'un microréseau pour renforcer l'autonomie énergétique et réduire les émissions des entreprises.
- Minimisation des espaces asphaltés et souci de la perméabilité des sols.

Pour soutenir l'artisanat, nous souhaitons développer des « manufactures de proximité », c'est-à-dire des espaces partagés de formation et de production situés dans ou près des centres-villes, des zones résidentielles ou dans les parcs industriels. Ils doivent permettre aux artisans, entrepreneurs et TPE de s'y réunir, d'y lancer une activité, de bénéficier d'équipements, de services et de formations. Les communes peuvent s'associer entre elles ou avec d'autres partenaires pour développer ce type de projets dans un bâtiment public.

Nous voulons aussi mettre à disposition des acteurs des circuits courts un site internet sur lequel ils pourront trouver un ensemble de propositions de formations proposées par des acteurs autant publics, associatifs que privés en particulier pour les aider dans la digitalisation de leur métier.

Section 5 : Le tourisme comme acteur du redéploiement économique

Le tourisme est un élément essentiel de la vie économique d'une grande agglomération comme celle de Liège. Nous voulons développer celui-ci et l'utiliser comme levier pour développer le secteur culturel, pour dégager des moyens afin de rénover le patrimoine liégeois, mais aussi pour soutenir le commerce au centre-ville. Pour cela, nous devons mener une stratégie qui permettra de faire de Liège une ville touristique qui dépasse notre contexte régional.

La Ville de Liège a d'ailleurs les moyens d'être une destination écoresponsable pour toute l'Europe avec comme porte d'entrée sa gare TVG. Nous voulons d'ailleurs inciter la SNCB, en concertation avec les autres compagnies de chemin de fer européennes, à développer des trains de nuit pour relier Liège aux principales villes de notre continent. Nous voulons proposer des itinéraires à vélos au centre-ville de Liège pour les touristes.

Nous voulons d'abord le centre-ville de Liège plus attractif pour les touristes étrangers. C'est pourquoi nous voulons mettre un accent particulier sur la propreté du centre-ville que ce soit par des opérations de sensibilisation que par des sanctions pour les inciviques. Nous travaillerons aussi



sur le sans-abrisme grâce à des programmes de réinsertion sociale comme prévu dans la section deux du chapitre premier de ce programme. Nous voulons accentuer le sentiment de sécurité en renforçant la circulation de la police au centre-ville et aussi de manière plus globale en développant une véritable police de proximité.

Pour attirer les touristes dans notre ville, nous voulons remettre en place un certain nombre de festivités, en particulier la « nocturne des coteaux » qui a été mise entre parenthèses à cause des travaux du tram. Nous évaluerons aussi la pertinence d'autres événements dont nous espérons qu'ils pourront atteindre un retentissement international dont notamment :

- Un festival de la BD ;
- Un grand événement sportif pour visibiliser la ville de Liège, mais aussi valoriser le sport dans notre ville ;
- Un festival du roman policier en l'honneur de Georges Simenon ;
- Un marché du livre d'occasion sur les berges de la Meuse ;
- Un événement Liège « ville lumière »

Nous voulons aussi mieux valoriser les événements existants afin d'augmenter leur visibilité et augmenter le nombre de visiteurs chaque année.

Nous voulons valoriser notre patrimoine touristique. Nous veillerons à la rénovation du patrimoine liégeois, dont notamment le patrimoine religieux. Nous mettrons aussi en place un marquage au sol pour valoriser le Circuit des collégiales. Nous envisageons d'ailleurs d'organiser un Week-end des collégiales.

Nous souhaitons relancer l'inscription du Palais des prince-évêques au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous souhaitons que le Palais passe entièrement sous la gestion de la Province de Liège. Nous chargerons la Province de mener une opération participative pour définir avec les Liégeois l'usage futur du palais ainsi que de la Place Saint-Lambert. Il est en tout cas important d'ouvrir ses appartements au public.

Nous voulons mieux éclairer nos monuments en soirée, comme prévu dans le Plan Lumière, adopté en 2005. Nous veillerons aussi à la rénovation des façades avec une prime à la réfection des façades.

Pour mieux accueillir les touristes à Liège, nous voulons également proposer aux commerçants et à leurs employés des formations en anglais, en néerlandais et en allemand grâce à l'enseignement communal de promotion sociale.

Nous voulons agrandir le réseau de toilettes publiques. A contrario, nous utiliserons de la peinture hydrophobe dans les endroits où les personnes ont tendance à uriner de manière sauvage pour les dissuader. Nous profiterons des toilettes publiques pour mettre à disposition des protections hygiéniques gratuites pour toutes les personnes qui en auraient besoin.

Nous voulons en outre accentuer les coopérations entre les établissements culturels et artistiques pour offrir des parcours culturels aux touristes qui viennent à Liège.

Nous souhaitons donner une attention particulière au tourisme d'affaires. Nous miserons sur les productions industrielles de la région liégeoise pour organiser des salons internationaux afin d'attirer les clients de nos entreprises et des investissements extérieurs sur Liège. Nous voulons



aussi mieux valoriser les infrastructures de congrès de notre ville pour accueillir des congrès de corporation professionnelle. Nous veillerons à la modernisation du Palais des congrès dans ce but.



Chapitre 3 : Une ville du quart d'heure

La proximité des habitants avec des services publics, des activités de loisir, des commerces, une offre de soins, etc. est un facteur déterminant de la qualité de vie en ville. Nous voulons donc faire émerger une véritable « ville du quart d'heure ». Une ville dans laquelle les personnes se fréquentent, se parlent, se connaissent, échangent. Une ville où la confiance envers les institutions publiques, telles que l'administration, la Police, les élus locaux, se trouve naturellement renforcée par la proximité. Une ville où la proximité est vectrice de lien humain. Un lien humain qui est absolument essentiel pour se sentir bien dans son quartier et dans sa ville.

Nous voulons donc assurer, dans chaque quartier de Liège, des infrastructures de proximité, et œuvrer à garantir une accessibilité de ces infrastructures via la mobilité active. Cela passera notamment via le développement d'un Plan Trottoirs et d'un véritable réseau cyclable liégeois. L'amélioration de l'offre en transports en commun doit aussi être soutenue.

L'aménagement du territoire et les règles urbanistiques contribueront à l'émergence de cette ville du quart d'heure. Commerces, mobilier urbain, parcs et espaces verts, infrastructures publiques et pôles de mobilité seront mieux connectés, mieux agencés et pourront ainsi être vraiment qualifiés de « proximité ».

Section 1 : Une mobilité de proximité

La mobilité est l'une des politiques clés pour le développement d'une grande ville. C'est l'un des facteurs qui permet la vitalité économique, autant des commerces que des autres entreprises, mais c'est aussi un élément essentiel dans la vie quotidienne des habitants de Liège. Nous défendons une vision de la mobilité la plus inclusive possible. Nous voulons que chacun, quel que soit son âge ou son handicap éventuel, puisse se déplacer librement et avec un confort optimal et que les espaces publics soient pensés pour que chaque personne qui parcourt notre ville se sente en sécurité.

Parce que la première mobilité de proximité, c'est de pouvoir marcher jusqu'à sa destination, nous mettrons en route un vaste Plan Trottoirs sur l'ensemble du territoire communal. Nous voulons en premier lieu évaluer l'ensemble des trottoirs communaux pour connaître les lieux où des trottoirs doivent être aménagés, où ils doivent être rénovés et où ils doivent être adaptés. Nous veillerons à adapter chaque trottoir pour que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles puissent se déplacer facilement sur la voie publique. Nous souhaitons sécuriser les passages pour piétons pour que la traversée de la chaussée se fasse en toute sécurité. Nous profiterons de ce Plan Trottoirs pour repenser complètement l'espace public, pour réduire les espaces d'insécurité et pour limiter les espaces propices au harcèlement de rue. Nous utiliserons à cette fin la cartographie des zones d'insécurité, comme abordé ci-dessus. Nous veillerons aussi à lutter contre le stationnement illégal des voitures, en particulier sur les trottoirs de la Ville de Liège. Il en va de même pour la circulation des vélos ou des trottinettes sur les trottoirs.

Au-delà du premier kilomètre de distance à parcourir, le vélo l'emporte souvent sur la marche en termes de rapidité et praticité. Nous voulons soutenir le vélo de plusieurs manières. D'abord, nous réaliserons une évaluation complète du réseau cyclable liégeois, et ce en concertation avec le Gracq et le collectif REV liégeois. Les résultats de cette évaluation guideront les travaux nécessaires à la



réalisation d'un vrai réseau cyclable, sûr, convivial et pratique. Il veillera à desservir au mieux les écoles, les établissements d'enseignement supérieur, les administrations communales et les lieux de spectacle, de sport et de loisirs. Ensuite, nous renforcerons les infrastructures de stationnement pour les vélos sécurisés et ferons une large promotion du dispositif national d'identification des vélos MyBike, en partenariat avec la Police de Liège. Des parkings surveillés seront créés aux deux extrémités du parcours du tram, en parallèle des initiatives existantes en centre-ville qui seront renforcées. Nous étudierons aussi la possibilité de proposer des prêts à taux zéro pour l'achat de vélos électriques par les étudiants et les demandeurs d'emplois. Par ailleurs, les fonctionnaires locaux seront encouragés à montrer l'exemple et bénéficieront de la prime kilométrique vélo maximale, d'une assistance pour le tracé de leurs trajets domicile/travail et de la possibilité d'utiliser des vélos électriques de service. Enfin, nous veillerons à adapter le bâti liégeois, notamment les bâtiments administratifs, aux nouvelles opportunités de mobilité active. Nous imposerons notamment, via une révision des règles urbanistiques, l'aménagement de « locaux vélo » lors de l'octroi d'un permis pour une nouvelle construction ou pour une rénovation profonde.

L'objectif de ce soutien massif aux cyclistes et aux itinéraires cyclables est évidemment que Liège connaisse une hausse significative de l'usage du vélo par ses habitants. Nous pensons qu'il est néanmoins nécessaire d'encadrer cette évolution. En renforçant les collaborations avec des ASBL, comme Pro Velo, qui initie nos plus jeunes aux rudiments du Code de la Route et à la pratique du vélo en ville dans le cadre de leur parcours scolaire. En veillant aussi à renforcer le contrôle du respect du Code de la route par les cyclistes et trottinettistes. Enfin, et tout en maintenant notre soutien à l'offre de vélos et trottinettes partagées, nous veillerons à poursuivre les efforts d'encadrement de leur stationnement pour éviter leur abandon de manière anarchique sur la voie publique. La population liégeoise sera par ailleurs consultée concernant le nombre maximum de trottinettes partagées accueillies en ville.

En complément du vélo et de la marche, les transports en commun offrent de nombreuses opportunités de déplacement propre. Nous souhaitons booster leur utilisation en agissant sur l'amélioration structurelle de l'offre. Nous souhaitons travailler au renforcement de la desserte de points de mobilité importants, tels que les gares de l'agglomération, le site du Sart Tilman ou encore les centres hospitaliers. Nous évaluerons aussi l'usage des navettes fluviales et nous étendrons leur utilisation à d'autres arrêts si cela s'avère pertinent. Nous souhaitons aussi soutenir la création de taxis sociaux en soutenant les ASBL qui travaillent déjà dans ce secteur ou en encourageant la création de nouvelles structures.

Dernier chaînon des transports en commun, le train aura toute notre attention. Son potentiel est important pour des déplacements à l'intérieur de l'agglomération liégeoise, à la fois rapide et confortable. Nous souhaitons que la SNCB renforce son offre de connexions quotidiennes vers et depuis les gares situées en périphérie de Liège. Nous souhaitons également que les connexions existantes entre les différentes gares liégeoises se transforme en une véritable ligne intracommunale. Elle relierait la gare de Bressoux à une nouvelle gare installée dans le quartier Saint Léonard, en complément de la desserte existante des gares d'Angleur, de Liège Guillemain, de Liège-Carré et de Liège Saint Lambert. Des études de faisabilité seront commandés concernant l'intégration de nouveaux arrêts dans les quartiers des Venues, d'Americœur et de Wandre à cette ligne intracommunale. Nous veillerons à ce que cette ligne puisse circuler sur une plage horaire aussi étendue que possible.



A côté du soutien à la mobilité active et l'offre de transports en commun, nous voulons maintenir la possibilité de circuler en voiture à Liège et dans le centre-ville. Dans le contexte de la reconfiguration de l'espace public, de nombreuses places de stationnement public seront maintenues. Un vaste plan de réfection des voiries communales sera également mis en œuvre, en particulier pour faire disparaître les nids-de-poule. Par ailleurs, en vue de l'amélioration de la qualité de l'air liégeois, il est souhaitable d'encourager la fréquentation de notre agglomération par des voitures électriques. A cette fin, le nombre de points de recharge sera grandement multiplié et la ville communiquera sur les meilleures initiatives collaboratives existantes de cartographie de ces points. Une attention particulière sera accordée au développement de plusieurs chargeurs ultra-rapides en sortie et entrée de Ville, en particulier pour les touristes. Enfin, les administrations communale, intercommunales et provinciale monteront l'exemple et leurs parcs de véhicules existants seront progressivement remplacés par des véhicules 100% électriques, à chaque fois que cela sera techniquement possible.

Cela étant dit, certaines initiatives devront être prises pour diminuer la pression automobile au centre-ville, seule solution viable à la fin des embouteillages qui rongent les matinées de nombreux citoyens. Dans ce contexte, nous voulons travailler avec les différents points importants de mobilité (écoles, établissements d'enseignement supérieur, zone d'activité économique, etc.) pour trouver des solutions concrètes de report modal des déplacements vers ces points sur les options de mobilité active et les transports en commun. Nous souhaitons aussi valoriser les parkings relais à l'extérieur de Liège pour réserver la mobilité en voiture au maximum aux habitants de notre commune, en ce compris ceux des quartiers périphériques. De plus, nous continuerons à soutenir le développement de l'offre de voitures partagées et encourageront les initiatives de camionnettes déménagement/grosses courses partagées. Enfin, une politique ambitieuse de télétravail sera mise en place au sein de l'administration afin de limiter les flux de déplacement lié au personnel communal. Afin de limiter le risque d'embouteillages et d'œuvrer activement à l'amélioration de la qualité de l'air et la création d'un espace plus sûr pour les adeptes de mobilité active, nous réduirons la circulation des camions en ville. Nous programmerons plus de contrôles et de restrictions d'accès. Nous encouragerons le développement de solutions éco-responsables pour le "dernier kilomètre" des livraisons. Cela passera par la multiplication de l'usage des vélos-cargos, la valorisation de la logique des points relais et boîtes à colis ainsi que l'obligation progressive pour les prestataires de livraisons de petit et moyen volume d'accéder à l'espace intra-urbain via des utilitaires électriques et de taille réduite.

Section 2 : L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est l'une des fondations d'une ville de proximité. C'est une matière essentielle pour préparer la transition environnementale de notre ville et nous assurer que nous suivons la trajectoire de la neutralité carbone en 2050, mais aussi de bâtir une ville résiliente face au changement climatique.

Pour créer une ville de proximité, nous veillerons autant à l'installation d'habitations qu'au maintien de commerces dans un même espace défini de proximité. L'urbanisation se concentrera dans les zones déjà urbanisées, en mobilisant en premier lieu les bâtiments inoccupés. Des revêtements de sol perméables seront exigés dans les nouveaux projets de construction. La Ville de Liège se fixera comme objectif d'atteindre la neutralité béton à l'échelle de son territoire : chaque parcelle prise à la



nature sera jumelée avec une parcelle rendue à la nature. Nous veillerons à intégrer la sécurisation de l'espace public ainsi que la prévention du bruit dans l'aménagement du territoire. Les citoyens seront mieux intégrés à la prise de décision pour les grands projets d'aménagement du territoire. Ils se verront aussi proposer de participer à l'évaluation des mécanismes d'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire devra aussi rapprocher les habitants de la nature, et ce dans chaque quartier. De trop grandes disparités existent entre les quartiers concernant l'accès à un espace vert près de chez soi. Notre territoire communal abrite de nombreux terrains vagues inoccupés et délaissés qui n'attendent qu'une chose : être transformés en poumon de nature et être rendus aux habitants du quartier. La multiplication de ces petits espaces verts de proximité répond à plusieurs besoins et enjeux : le manque de vastes espaces libres disponibles en centre-ville pour y aménager un ou des nouveaux parcs, la nécessité d'offrir aux citoyens liégeois des abris de fraîcheur pour les périodes de chaleur intense et celle de recréer des écrans pour la biodiversité urbaine, en souffrance. En parallèle de l'exploitation de ces dents creuses, l'objectif à plus long terme doit rester de doter chaque quartier d'un parc majeur, avec jeux pour enfants et espaces modulables pour des réunions entre jeunes et des activités de quartier. La mise en œuvre du projet de parc du Longdoz sera, par exemple, une priorité de l'Echevin ayant les espaces verts dans ses attributions. Enfin, rendre l'air de notre ville plus frais et sain, en particulier durant les périodes de forte chaleur, passera par l'encouragement d'initiatives de végétalisation de façades et de toitures, ainsi que par la poursuite du Plan Canopée, dont la mise en œuvre sera encore accélérée. Tout comme les citoyens ont l'habitude de s'abriter de la pluie sous des auvents – dont nous voulons renforcer la présence dans l'espace public –, l'évolution du climat pousse les habitants à chercher à s'abriter de la chaleur sous des zones ombragées ou dans des réserves de fraîcheur. De telles réserves existent notamment dans des églises, que nous veillerons à mettre à la disposition du public en cas d'épisodes de forte chaleur.

L'inconfort sévère et le risque accru de mortalité liés aux épisodes de forte chaleur n'est malheureusement pas la seule menace que fait peser le dérèglement climatique sur la vie des Liégeois. Une analyse complète des risques que fait peser le dérèglement climatique sur le territoire communal sera commandée. Ses enseignements guideront la politique communale d'aménagement du territoire et de directives urbanistiques, dont chacun des outils – comme le schéma de développement communal, le schéma d'occupation du sol, les plans particuliers d'affectation du sol... sera soumis à évaluation. A terme, ces outils intégreront notamment un indice de proximité afin que la plus grande diversité d'offre de services, commerces et lieux tiers soient disponibles à un quart d'heure de distance de chaque habitation.

L'analyse des risques abordera inévitablement la question de l'exposition de notre territoire aux risques d'inondations. Afin de diminuer le risque d'inondations semblables à celles que nous avons connues en juillet 2021, nous voulons collaborer avec la Province et la Région pour mieux gérer les cours d'eau qui traversent notre ville et pour évaluer l'opportunité d'aménager de nouveaux bassins d'orage. Dans la perspective où nous devrions à nouveau affronter des crues intenses, nous voulons mettre en place un système d'alerte plus efficace pour prévenir plus tôt et plus efficacement les habitants. Nous demanderons aussi au Gouvernement fédéral de renforcer les équipes de la Protection civile stationnées dans notre province. Au-delà, c'est tout le système de gestion de crises qui doit être repensé. Nous voulons que la Ville, la Province, et le Gouverneur provincial disposent de toutes les cartes en main pour réagir adéquatement à chaque crise d'ampleur, qu'elle soit liée à une catastrophe naturelle ou non.



L'aménagement du territoire veillera aussi à prendre en compte les objectifs de redéploiement économique détaillés ci-dessus. Ainsi, nous commanderons notamment à cet effet des études de faisabilité pour la remise en état et la dépollution des nombreuses friches industrielles présentes sur notre territoire communal et dans les communes avoisinantes. Cela permettra d'offrir de nouveaux écrins aux projets de TPE et PME. Ce pari sur le redéploiement industriel sur des sites abandonnés en agglomération nous semble être le plus pertinent, car il évite l'étalement urbain et facilite le recours aux options de déplacement actif et durable.

Enfin, nous devons dire un mot sur les travaux publics et leur gestion car c'est un pilier de la concrétisation des objectifs d'aménagement des territoires. L'épisode du chantier du tram ayant particulièrement marqué les Liégeois, il nous semble opportun qu'un effort maximal soit concédé durant la prochaine mandature à l'exécution des chantiers dans les délais impartis et en veillant à réduire au maximum l'inconfort pour les citoyens. Le suivi des chantiers doit être sévèrement amélioré et il faudra veiller à mettre en œuvre les clauses pénales des contrats quand un prestataire privé ne respecte pas ses obligations d'échéancier de travaux. Enfin, nous pensons que les habitants et les commerçants mériteraient d'être mieux informés concernant la nature, la durée et le planning des travaux publics et privés d'ampleur en cours. Une de priorités des futurs travaux publics sera la rénovation du réseau d'égouts de la ville. C'est une obligation envers les générations futures, pour lesquelles nous devons garantir le respect de la ressource eau potable. Une évaluation de l'ensemble du réseau permettra d'identifier des chantiers prioritaires. Par ailleurs, nous profiterons de ces travaux pour revoir l'ensemble des impétrants et veillerons, avec l'aide de la plateforme PoWALco de la Région Wallonne, à ce que les différents exploitants coordonnent leurs travaux de mise à jour.

Section 3 : Urbanisme

Les règles urbanistiques sont un vecteur essentiel d'amélioration de la qualité de vie en ville, notamment car elles visent à encadrer l'aménagement de l'espace public et contraignent les propriétaires récalcitrants à la rénovation de biens en piteux état. En cela, elles participent à rendre notre ville plus belle pour accueillir de nouveaux habitants, plaire aux touristes ou simplement faire le bonheur des Liégeois. Nous voulons faire évoluer ces règles pour favoriser plusieurs objectifs.

Le premier objectif consiste à inciter les citoyens à rénover leurs façades, idéalement en œuvrant également à l'isolation de ces dernières. Une prime pour les particuliers, cumulable avec les primes régionales à la rénovation, sera versée aux citoyens qui s'engagent dans la rénovation de façades anciennes ou vétustes. Cette prime sera majorée dans le cas où végétalisation de la façade est opérée

Le second objectif consiste à améliorer la résilience des immeubles face aux conséquences du dérèglement climatique, et en particulier face aux épisodes de chaleur extrême. A cette fin, nous voulons faciliter la délivrance de permis pour des projets mettant en œuvre des techniques novatrices de construction ou de rénovation, par exemple la peinture de toits en blanc pour réfléchir la chaleur. Nous inciterons également les architectes et auteurs de projets à prévoir une pièce froide, pourquoi pas communautaire, dans les projets de logements afin que de plus en plus de personnes puissent accéder à un abri de fraîcheur... Par ailleurs, nous encouragerons les citoyens à décroisonner leur jardin, par exemple avec l'installation de haies mitoyennes, pour permettre le passage de la faune sauvage et un écoulement facilité des eaux en cas de fortes pluies.



Le troisième objectif consiste à restreindre au maximum les freins à la mise en œuvre de la transition énergétique et contraindre les développeurs immobiliers à doter Liège d'immeubles exemplaires sur le plan de la durabilité. Ces derniers feront progressivement face à des exigences nouvelles concernant, entre autres choses, les bornes de recharges dans les garages souterrains, l'installation de citernes à eau de 10.000 litres lors de la construction ou de la rénovation d'immeubles d'habitation de grande taille, la mise en place de systèmes à triple flux d'eau – eau potable, eau impropre et eau grise, soit de l'eau potable usée qui peut encore servir pour les lave-linges, les chasses d'eau, le ménage, etc. La Ville montrera d'ailleurs l'exemple en installant des récupérateurs d'eau de pluie publics accessibles aux citoyens et en utilisant les bâtiments communaux comme laboratoires d'innovations dans la construction/rénovation durable du bâti urbain. Pour mener à bien ces trois objectifs, nous voulons déployer tout le potentiel du service communal d'Urbanisme et renforcer l'intégration des citoyens à la réflexion autour des grands projets immobiliers. Dans la mesure du possible, il serait ainsi intéressant d'organiser des réunions publiques de discussion de ces projets avant le dépôt de la demande de permis, et ce en présence du porteur de projet et du service communal d'Urbanisme, voire d'un ou plusieurs experts indépendants. Cette réunion sera suivie de la publication d'un avis démontrant comment le porteur de projet compte prendre en considération les remarques, exprimées lors de la réunion publique. Enfin, nous souhaitons améliorer la rapidité de délivrance des permis, notamment via l'engagement de personnel supplémentaire si cela s'avère nécessaire, ainsi que la transparence du service de l'Urbanisme concernant le stade de traitement de la demande et le nombre et la nature exacte des pièces à remettre pour qu'un dossier soit considéré dès le départ comme complet. Nous souhaitons aussi que son action contribue à l'émergence de la ville du quart d'heure, notamment via le refus ou l'accord de permis selon que le projet rencontre ou non les besoins de commerces établis pour le quartier sur base de l'analyse détaillée dans les lignes précédentes.

Section 4 : Une ville avec des services de proximité.

Nous ne cesserons de l'affirmer, mais pour Les Engagés, la qualité de vie est fondamentale pour assurer le vivre ensemble dans notre ville et faire grandir Liège. La qualité de vie repose en grande partie sur l'existence de commerces, de services et de services publics de proximité. Nous voulons donc développer ces services pour construire un cadre de vie de qualité pour chaque Liégeoise et chaque Liégeois.

Si la proximité est essentielle, la ville de Liège et les services publics en général doivent être exemplaires. Nous voulons évaluer le réseau de mairies de quartier pour installer des mairies supplémentaires si besoin. Nous mettrons aussi en place des services publics ambulants dans les quartiers qui ne possèdent pas de mairie de quartier.

Dans le cadre du développement de la police de proximité, nous voulons assurer une présence policière dans un maximum de quartiers. Nous maintiendrons le réseau actuel de commissariats. Dans les quartiers qui n'ont pas de commissariats, nous développerons des équivalents aux kobans japonais. Il s'agit de points de faction de la police dans laquelle quelques policiers sont stationnés et qui servent de point de base aux patrouilles de la police. Ces kobans serviront aussi à des permanences de polices pour les habitants du quartier.



Parce que le sport est aussi important pour la santé physique et mentale, nous voulons investir dans des petites infrastructures sportives de proximité. Nous réfléchirons à ces infrastructures avec les habitants, les clubs sportifs et les associations de chaque quartier. Nous voulons que ces infrastructures soient accessibles à tous, en ce compris aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

Nous envisagerons l'installation d'un petit théâtre de proximité dans chaque quartier.

Nous soutiendrons le secteur associatif en mettant en place des maisons de l'associatif dans un maximum de quartiers. Ces maisons accueilleront des associations et des activités associatives. Nous pourrions aussi y assurer quelques services de proximité, comme installer une boîte aux lettres pour chaque mutualité afin de réceptionner les demandes des affiliés quand une mutualité n'a pas de bureau dans le quartier.

En concertation avec les comités de quartier, nous proposerons de mettre en place une journée festive locale dans chaque quartier.

Enfin, nous mettrons en place une politique pour maintenir et développer le commerce de proximité. Nous voulons soutenir la création de commerces de proximité et le maintien des commerces existants. Nous commencerons par une analyse quartier par quartier pour identifier les besoins. Sur base de cette analyse annuelle, nous privilégierons l'installation de certains commerces dans le quartier à l'aide de primes ou de réductions d'impôts. Nous travaillerons aussi sur l'acquisition par une régie immobilière communale de certaines surfaces commerciales pour les destiner à la location par des commerçants de proximité.



Chapitre 4 : Une ville qui rayonne

Le potentiel culturel, sportif, patrimonial et associatif de notre ville n'est plus à démontrer. Nous disposons de grandes institutions culturelles comme l'opéra et l'OPRL ainsi que plusieurs musées de grande qualité. Nous disposons aussi d'équipes sportives d'ampleur nationale. Nous disposons de plusieurs monuments d'envergure et surtout, nous avons un secteur associatif extrêmement vivant.

Nous voulons amplifier le rayonnement de Liège pour devenir un pôle d'attractivité encore plus fort. Soutenir les structures sportives, culturelles, patrimoniales et associatives locales en préservant de la proximité est une priorité pour les Engagés.

Section 1 : La culture

La culture, au même titre que l'éducation, est un facteur de développement essentiel. C'est un moment d'émerveillement, de découverte des autres et d'autres cultures. C'est aussi un outil de construction de soi et d'expression utile pour chacun. L'expression culturelle est un facteur de santé mentale.

Pour rendre la culture plus accessible pour les jeunes, nous voulons soutenir toutes les initiatives d'expression culturelle qui permettent aux jeunes et aux moins jeunes d'être des acteurs culturels à part entière. Nous voulons rendre la culture plus accessible aux jeunes, en offrant une fois par an à tous les moins de 30 ans une place pour assister à une pièce de théâtre et un opéra.

Nous voulons valoriser le folklore, les traditions locales, le patrimoine culturel et religieux des communes ainsi que développer l'apprentissage des dialectes locaux, notamment auprès des personnes étrangères vivant dans la commune. Nous veillerons à soutenir l'usage du wallon dans le cadre des manifestations culturelles et à organiser des activités intergénérationnelles pour la transmission du wallon.

Nous voulons mieux valoriser les femmes dans l'espace public. Nous veillerons à honorer et à montrer en exemple les liégeoises inspirantes en les mettant en valeur avec l'art, que ce soit en disposant des représentations picturales dans les administrations communales ou dans les bâtiments publics ou en érigeant des statues à leur honneur sur l'espace public. Nous voulons aussi mieux mettre en valeur les artistes féminines dans les espaces culturels dépendant de la Ville et de la Province.

Nous voulons créer des liens entre les activités touristiques et culturelles pour encourager, les visiteurs d'une journée ou d'une soirée, à prolonger leur séjour avec d'autres activités (circuits touristiques, pass week-end en transports en commun, réductions dans les commerces locaux...).

Les grandes institutions culturelles doivent rayonner, mais il est essentiel de ne pas oublier toutes les autres structures, plus modestes, qui existent et vivent à leur côté. Dans cet objectif, nous soutiendrons le développement des grandes institutions culturelles liégeoises. Nous collaborerons avec elles pour construire des projets et les valoriser auprès des liégeois mais également auprès d'un public extérieur. Nous soutiendrons également les plus petites institutions culturelles déjà existantes ainsi que la création de petits théâtres, et autres infrastructures culturelles, dans chaque quartier pour permettre à la culture liégeoise de se développer. Nous voulons également soutenir le



développement des artistes de rue qui est un gage de proximité. Comme prévu dans le décret-cadre, il faut encourager les grandes institutions culturelles telles que l'Orchestre philharmonique, l'Opéra, le Théâtre de Liège à partager leurs ressources telles que leurs salles, costumes, compétences avec les plus petites structures.

Nous soutiendrons une réorganisation du Musée Curtius afin de créer un itinéraire chronologique cohérent dédié à l'histoire de la région liégeoise. Nous développerons le musée des transports en commun pour mettre en lumière tous les modes de transport créés ou utilisés en Wallonie. Enfin, nous créerons un musée de Sculptures en plein air et permanent au centre-ville de Liège.

Section 2 : Le sport

Le sport est un facteur d'éducation, d'intégration et de santé. Il est également un atout non négligeable qui permet d'augmenter l'attractivité d'un territoire.

Le sport participe au développement individuel de chacun et l'accompagne dans toutes les étapes de la vie. Il permet aux jeunes enfants d'acquérir et de développer leurs capacités motrices, les aide à mieux comprendre le développement de leur corps. Il permet l'apprentissage du vivre ensemble, au travers des règles de jeux et des compétitions.

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour est une politique d'intérêt général : le sport, école de la vie, est un puissant outil d'intégration et de cohésion sociale sur un territoire. Il permet de lutter contre l'échec scolaire et de réduire les inégalités sociales et de favoriser l'intégration. La pratique sportive contribue aussi à l'insertion, dans la vie sociale, du public en situation de handicap. Le sport est également un outil important de prévention de la santé physique et mentale.

Nous inciterons les médecins à s'inscrire dans la démarche « sport sur ordonnance », en les mettant en contact avec les clubs sportifs, salles de sport et coachs individuels de la région.

Les premières semaines de la crise sanitaire, période durant laquelle les activités sportives ont été suspendues, nous ont rappelé à quel point bouger est essentiel. Le sport, en plein air ou même devant sa télévision, a permis à de nombreux jeunes et moins jeunes de maintenir le cap, pendant cette période.

La pratique régulière d'une activité physique contribue au maintien en bonne santé des adultes, permet aux seniors de bouger, de maintenir un lien social, de prévenir ou d'amoindrir certaines pathologies et améliore notre santé mentale.

Afin d'encourager une pratique sportive, dès le plus jeune âge, nous souhaitons développer les activités extrascolaires, en mettant en relation les clubs sportifs avec les écoles pour permettre aux enfants dont les parents travaillent de pratiquer du sport dans leur l'école.

Nous proposons aussi d'organiser des championnats scolaires, entre les écoles de la ville de Liège, dans diverses disciplines sportives.

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour faire du sport, nous veillerons à soutenir les activités sportives à destination des seniors.



Nous proposons de créer des journées sportives interhomes et nous inciterons les écoles à faire participer leurs élèves, pour faire de ces journées de véritables journées intergénérationnelles.

Nous voulons encourager la pratique sportive des jeunes femmes. Nous veillerons à ce que les infrastructures sportives soient adaptées et accueillantes pour les femmes. Nous organiserons une journée par an pour mettre à l'honneur le sport féminin amateur. Nous travaillerons aussi avec les clubs de sport féminin pour mieux les valoriser et les aider à se développer.

Nous souhaitons également soutenir le handisport, en collaborant avec les associations, les établissements scolaires et les clubs sportifs de la région et en favorisant les équipes mixtes.

Pour que tous les liégeois puissent bouger, nous voulons que chaque quartier dispose d'infrastructures sportives de qualité. Un état des lieux sera établi et une réflexion sera menée avec les comités de quartier, les habitants, les clubs sportifs et les écoles de chaque quartier. Nous soutiendrons l'ensemble des clubs sportifs liégeois. Nous établirons un plan global d'investissement sur base de critères objectifs et transparents. Nous voulons rénover la piste d'athlétisme de Cointe et créer une piste d'athlétisme sur la rive droite de la Meuse. Pour éviter que les dépenses sportives dépendent de l'état financier de la ville, nous budgétiserons, sur le long terme, les investissements dans les infrastructures sportives.

Nous voulons que ces infrastructures soient accessibles à tous les publics en ce compris les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.

Nous analyserons la possibilité de réduire le coût des équipements en centralisant les achats et en mutualisant les dépenses. Nous mettrons en place un réseau de seconde main pour le matériel sportif à destination des clubs/associations/personnes dans le besoin.

Nous voulons accueillir à l'horizon 2030 une compétition sportive d'intérêt international et créer un triathlon liégeois, dans la mesure où l'épreuve de natation pourrait se faire dans la Meuse.

Pour que la ville de Liège puisse mettre en œuvre, sur son territoire, une politique sportive ambitieuse et pour qu'elle puisse être un interlocuteur privilégié des clubs sportifs liégeois, nous voulons que la compétence sportive soit confiée à un Echevin, au même titre que celle de la santé.

Section 3 : Le patrimoine

Le patrimoine Liégeois est extrêmement important. Notre ville n'est pas appelée la ville aux cent clochers pour rien. Nous avons effectivement de nombreuses églises sur notre territoire communal qui font partie intégrante de notre patrimoine et de notre paysage urbain. Elles ne sont pas seulement importantes pour les croyants, mais aussi pour l'ensemble des habitants de nos quartiers, car ce sont des points de repère importants.

Nous veillerons donc au bon entretien des églises de notre commune. Nous travaillerons avec les fabriques d'églises et les cultes pour identifier les besoins d'investissement pour l'ensemble des cultes. Nous pourrions ainsi privilégier les investissements urgents. Nous veillerons aussi à ce que l'échevin des cultes envoie au moins deux fois par an un représentant lors des réunions des fabriques pour chaque fabrique d'église. Nous voulons ainsi assurer une relation directe avec l'échevin et nous



assurer du bon suivi des dossiers de chaque fabrique. Nous soutiendrons les fusions volontaires des fabriques d'église pour atteindre des organismes de taille raisonnable dans la commune.

Pour les lieux de culte dans lesquels les usages religieux sont réduits ou dans lesquels il n'y a plus d'usage religieux, nous travaillerons avec les communautés religieuses et les habitants des quartiers concernant pour utiliser les espaces non utilisés à d'autres fins (bibliothèque, maison de quartier, salle polyvalente ; lieu de préparation pour les examens lors des blocus...). Nous aurons une attention particulière pour la réaffectation de l'église du Sacré-Cœur et Notre-Dame-de-Lourdes à Cointe.

Nous voulons aussi développer des circuits thématiques, tels que le Circuit de Collégiales, un circuit de la Mémoire de la guerre et un circuit des produits locaux.

Pour mettre en valeur le patrimoine, nous voulons aussi mieux éclairer nos monuments en soirée, comme prévu dans le Plan Lumière, adopté en 2005. Nous souhaitons relancer l'inscription du Palais des prince-évêques au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous souhaitons que la Province reprenne la gestion de l'ensemble du bâtiment et initie une démarche participative pour créer un projet d'utilisation avec les habitants de notre ville.

Section 4 : Un secteur associatif vivant pour une ville du sens

Le secteur associatif est un des fondements de la cohésion sociale. La solidarité interpersonnelle qui fonde l'associatif est absolument nécessaire pour bâtir une société juste dans laquelle chacun peut trouver sa place. Elle suscite des rencontres entre les citoyens de notre ville et de nos quartiers. Elle permet aussi à de nombreuses personnes en difficulté de trouver de l'aide, une main tendue, et tout simplement une écoute attentive.

La vivacité du secteur associatif est donc un signe de bonne santé de la société, mais aussi de notre démocratie. C'est pourquoi nous voulons que la ville de Liège renforce son soutien au secteur associatif. L'échevin de la vie associative aura notamment pour mission de s'occuper du salon annuel « retrouvailles » pour mieux valoriser ce salon et en profite pour soutenir un maximum les associations liégeoises. Il travaillera aussi avec la province pour que le salon du volontariat soit mieux valorisé. Nous essayerons aussi de mutualiser les achats des associations pour faire des achats groupés et ainsi réduire les coûts pour les associations. Lors de la vente de bâtiments ou terrains, nous organiserons des appels à projets destinés aux associations.

Nous veillerons à ce que les associations locales soient concertées dans les plans d'aménagement de leur quartier. Ce sera notamment le cas pour l'établissement de la cartographie de l'insécurité, de la constitution du Plan trottoirs ou encore pour l'installation des infrastructures sportives de proximité.

Nous soutiendrons les comités de quartier tant comme acteurs festifs que comme représentants citoyens et politiques des habitants. Nous voulons donc qu'ils soient impliqués dans les démarches participatives qui concernent leur quartier et dans les concertations à l'échelle de la ville de Liège.

Nous aurons une attention particulière pour certains domaines du secteur associatif, comme les organisations de jeunesse et les associations qui s'occupent de nos aînés. Parce que l'associatif est aussi un lieu d'éducation, nous veillerons au développement des écoles de devoirs associatives sur



l'ensemble du territoire communal. Nous soutiendrons le développement des acteurs associatifs en matière culturelle, éducative, sportive, de développement durable.



Chapitre 5 : Une ville de toutes les générations

Section 1 : Une ville pour la jeunesse

La jeunesse est l'avenir de notre ville. Nous voulons naturellement investir dans cet avenir en défendant un enseignement de qualité, tous réseaux confondus, mais aussi en investissant dans le secteur de la jeunesse, que ce soit dans les maisons de jeunes ou dans les nombreux mouvements de jeunesse présents sur le territoire communal. Nous soutiendrons les structures associatives ou publiques à destination des jeunes en aidant par exemple les Mouvements de jeunesse à trouver des locaux pour réaliser des activités. Nous souhaitons aussi les aider en mettant davantage de bus à disposition des mouvements de jeunesse pour leurs camps et autres activités.

Nous voulons encourager l'expression des jeunes sur le plan politique avec la remise en place d'une assemblée consultative des jeunes liégeois et le maintien du conseil communal des enfants. Nous voulons aussi renforcer l'expression artistique des jeunes dans les écoles, mais aussi dans les nombreuses associations qui sont présentes à Liège. Nous miserons d'ailleurs sur la coopération entre les écoles et les associations, par exemple par la mise à disposition des infrastructures scolaires communales aux associations pour créer des programmes culturels et sportifs extrascolaires à destination des jeunes.

Nous profiterons des partenariats entre les écoles et les associations pour élargir l'offre en matière d'« accueil temps libre ». Nous évaluerons l'opportunité de créer des activités extrascolaires durant les week-ends. Nous travaillerons en concertation avec tous les acteurs de l'accueil temps libre pour proposer cette nouvelle offre.

Nous voulons créer un maximum d'infrastructures (sportives ou non) à destination des jeunes sur le territoire communal, en particulier des aires de jeux intergénérationnelles, des skateparks et des agoras pour jeunes à moins de 1000 mètres de chaque habitation.

Parce que la culture est un facteur d'éducation et de construction de soi extrêmement important, nous voulons rendre la culture plus accessible aux jeunes et aux jeunes travailleurs. C'est pour cela que nous voulons offrir une fois par an à tous les moins de 30 ans une place pour une pièce de théâtre ou pour assister à un opéra.

Nous voulons aussi travailler sur la santé mentale des jeunes et des moins jeunes. Nous voulons soutenir le développement de services de santé mentale sur le territoire communal. Nous veillerons aussi à la santé mentale dans les milieux scolaires en développant les PMS communaux et provinciaux en ce sens. Nous activerons la compétence de prévention santé de notre province pour soutenir la prévention en matière de santé mentale. Nous aurons une attention particulière pour la lutte contre les assuétudes.

Vis-à-vis des assuétudes, nous voulons que la ville de Liège mette en place une politique de prévention volontaire sur le sujet. Nous voulons aussi travailler avec les lieux de fête pour qu'ils proposent des boissons moins alcoolisées et des boissons sans alcool.

Afin que la fête reste un moment de fête, nous organiserons des points de retours sécurisés autour des lieux de fête. Lors du retour de soirées, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux



accidents, bagarres et agressions puisque c'est un moment où ils se retrouvent fréquemment seuls et/ou en état d'ébriété. Les Engagés ont proposé une solution qui va être appliquée dès la rentrée : la Ville va installer à la sortie des lieux de fêtes un périmètre bien éclairé proposant un kiss and ride, des parkings vélos et une zone d'arrêt des taxis. Les personnes se dirigeant dans la même direction pourront s'y retrouver pour faire une partie du trajet en groupe.

Pour aider chaque jeune à acquérir son premier logement, nous proposons une prime communale de 5.000 € pour l'acquisition du premier logement.

Enfin, parce que le départ du cocon familial est souvent une jungle administrative et une source d'anxiété, nous proposons que pour chaque Liégeois qui finirait un cycle d'études qualifiant (par exemple : enseignement technique ou professionnel, un bachelier en haute école ou encore des études universitaires), la ville envoie un courrier pour le féliciter de sa réussite et pour lui indiquer l'ensemble des services publics ou associatifs qui peuvent l'aider dans les démarches administratives dues à son départ du logement familial.

Section 2 : Une ville attentive à chaque sénior

Parce que nos séniors sont une richesse humaine, sociale et culturelle immense pour notre ville, nous voulons leur assurer un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle. Nous voulons qu'ils puissent se mouvoir avec la plus grande autonomie. Nous voulons qu'ils puissent continuer à profiter de la culture, des infrastructures sportives, des nombreuses associations de notre ville, mais aussi des commerces de proximité. Enfin, nous voulons nous assurer que chaque sénior se sente en sécurité dans notre ville.

Tout d'abord, nous voulons investir dans un Plan trottoirs pour assurer que la mobilité piétonne de chacun. Nous voulons que les trottoirs soient adaptés à nos séniors pour qu'ils puissent se déplacer vers les commerces et les services de proximité avec la plus grande facilité. Nous voulons profiter de ce Plan trottoirs pour augmenter le sentiment de sécurité dans l'espace public en travaillant sur les aménagements et l'éclairage. Nous nous assurons aussi que tous les bâtiments de la ville, des intercommunales et de la province soient accessibles par les personnes à mobilité réduite.

Même si nous veillerons au développement des transports en commun et des voies cyclables, nous voulons aussi que chaque Liégeois puisse encore se mouvoir en voiture. C'est pourquoi nous aurons une attention particulière pour maintenir les voies de circulation interne au centre-ville et entre le centre-ville et les quartiers périphériques. Pour dégager un maximum de place de parking au centre-ville pour les habitants de notre ville, nous développerons les parkings relais afin que les personnes qui arrivent depuis l'extérieur puissent le faire avec les transports en commun. Pour les seniors qui n'auraient plus la possibilité de conduire, nous voulons développer les services de taxis sociaux afin que chaque personne puisse se déplacer, quels que soient ses moyens financiers.

Parce que nous voulons une ville accessible à tous, en ce compris à nos aînés, nous voulons développer au maximum les services et les commerces de proximité. Tout d'abord, nous voulons assurer que les services administratifs soient accessibles facilement en installant une mairie quartier là où il y a un vrai besoin de proximité en créant un service ambulancier qui fait le tour des quartiers et est à disposition un à deux jours par semaine dans chaque quartier. Nous ferons aussi une analyse



dans chaque quartier pour identifier les commerces manquants et travailler pour attirer ces types de commerçants afin de compléter l'offre commerciale.

Afin que le numérique ne soit pas un rempart entre la société et nos aînés, nous voulons soutenir le développement d'assistants numériques, comme certaines associations les développent déjà. Nous veillerons à ce que chaque service puisse être délivré via un guichet physique et que des aidants soient disponibles pour répondre aux questions. Pour les personnes qui ont plus de difficultés à se déplacer, nous développerons la possibilité de contacter ces services par téléphone.

Nous voulons que l'offre associative et sportive augmente et soit plus accessible pour nos seniors. Nous souhaitons lancer une enquête auprès des seniors de notre ville pour mieux connaître leurs souhaits d'activités. Sur base de cette enquête nous soutiendrons les initiatives publiques et associatives qui proposent ces activités. Nous évaluerons cette offre d'activités aussi régulièrement que possible.

Nous veillerons au soutien inconditionnel de la ville aux aidants proches. Nous travaillerons avec tous les acteurs associatifs qui soutiennent les aidants proches pour identifier dans quel cadre le soutien de la ville est pertinent.

Enfin parce que la sécurité de tous nous tient à cœur, nous souhaitons redévelopper une police de proximité. Pour cela, nous voulons remplir le cadre des effectifs de notre zone de police. Nous voulons au maximum décharger les policiers de tâches annexes comme la charge administrative afin qu'ils puissent être le plus possible sur le terrain. Nous veillerons aussi à la qualité de la formation en continu des policiers pour qu'ils soient les plus aptes possibles à être disponibles pour la population. Nous développerons aussi des infrastructures de proximité comparable aux kobans japonais qui sont des petits bureaux décentralisés pour conserver une présence physique de la police dans chaque quartier.

Section 3 : Une ville intergénérationnelle

Au-delà du bien-être de chaque génération, nous souhaitons créer des liens entre les générations. Nous serons toujours attentifs à la cohésion sociale et la création d'un lien social fort entre les générations, car cela participe fortement à la qualité de vie.

Nous veillerons tout d'abord à l'activation efficace des maisons intergénérationnelles pour développer des activités dans chaque quartier qui s'adressent à toutes les générations. Nous veillerons au développement de nouvelles maisons intergénérationnelles pour multiplier ces initiatives sur le territoire communal.

Au niveau sportif, nous souhaitons mettre en place des journées intergénérationnelles du sport organisées avec les clubs de sport et les maisons de repos. Ces journées seront l'occasion pour les résidents des maisons de repos de conserver une activité de sportives et de partager l'expérience du sport avec les jeunes et d'autres moins jeunes.

Nous profiterons aussi de l'enquête auprès des seniors pour évaluer les activités que nous pouvons organiser dans un cadre intergénérationnel.



Enfin, nous travaillerons avec les différents acteurs de la jeunesse (maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, etc.) et de différents acteurs qui proposent des activités à destination des seniors pour créer un maximum de ponts entre les deux secteurs.

Section 4 : Une ville des familles

Parce que nous voulons que notre ville grandisse encore, nous voulons évidemment que notre ville soit attractive pour les familles. Nous souhaitons que chaque famille, quelle que soit sa composition (famille recomposée, famille homoparentale, famille monoparentale, etc.) puisse se sentir bien dans notre ville. Nous souhaitons plus globalement que la ville s'adapte le mieux possible aux besoins de chacune des familles Liégeoises.

Nous voulons assurer une mobilité de proximité à toutes les familles en particulier avec la création d'un Plan Trottoir à l'échelle de la commune. Nous voulons avec ce plan adapter les trottoirs aux besoins de déplacement des familles, mais aussi sécuriser l'espace public pour permettre aux enfants de se déplacer à pied en toute sécurité.

Nous serons aussi attentifs au bien-être des familles monoparentales. Nous travaillerons avec les associations de soutien à ces familles pour adapter aux mieux les services communaux à leurs besoins. Nous souhaitons poursuivre le projet « Bulle de répit » répit pour les parents avec jeunes enfants. Nous voulons aussi soutenir les associations proposant des stages de vacances pour les enfants.

Pour les jeunes parents, nous voulons offrir, lors de la déclaration de naissance, un bon d'achat valable dans tous les commerces locaux (plutôt qu'une prime de naissance) ainsi qu'un « Guide des jeunes parents ». Ils pourront y trouver des conseils pour la santé et l'éducation des enfants, de même que la liste de tous les services de soins, de sage-femmes, les services de médecine de garde, de soutien à la parentalité, de spécialistes de santé mentale et les milieux d'accueil. Nous souhaitons aussi développer un service de location d'équipements de 2^{ème} main à destination des enfants de 0 à 3 ans (poussette, berceau, lit pliant, porte-bébé, siège auto...).

Nous travaillerons au développement des crèches en particulier pour créer des crèches associatives. Nous souhaitons aussi travailler avec le gouvernement de la communauté française pour faciliter la création de crèches et assurer le financement de l'emploi entre autres avec le mécanisme des postes APE.

Enfin, pour soutenir toutes les familles, nous souhaitons proposer une multitude d'activités par le renforcement des mouvements de jeunesse et des maisons de jeunes. Nous voulons aussi créer des aires de jeux intergénérationnelles, des skateparks et des agoras pour jeunes à moins de 1000 mètres de chaque habitation. Nous voulons aussi renforcer les activités extrascolaires. Nous veillerons à l'établissement d'une garderie dans chaque école maternelle communale et d'une étude après la classe dans les écoles primaires et secondaires. Nous souhaitons aussi améliorer le nombre d'exposants et d'associations représentés lors du salon Retrouvailles pour offrir la plus grande offre d'activités pour les enfants et les familles.



Section 5 : Un enseignement liégeois de qualité

L'éducation est un puissant levier de développement humain. Parmi ses avantages, elle facilite l'accès à l'emploi. Elle améliore le niveau de santé moyen des citoyens. Elle réduit la pauvreté et facilite l'insertion sociale. C'est pourquoi notre Mouvement est convaincu que nous devons investir dans une éducation de qualité pour tous. Nous voulons donc améliorer l'enseignement communal et en particulier l'enseignement primaire et maternel, mais nous voulons aussi traiter à égalité l'enseignement communal et les établissements des autres réseaux.

Pour accentuer le soutien scolaire, nous assurerons que chaque élève puisse avoir un matériel scolaire de qualité. Tout d'abord, nous sensibiliserons les enseignants à une consommation plus durable du matériel scolaire (sobriété dans la quantité de matériel demandé, utilisation de papier recyclé, limitation du plastique au strict minimum, achat d'équipements de qualité et avec une longue durée de vie) mis à disposition des élèves, bourses aux fournitures scolaires de seconde main en début d'année, achat groupé de boîtes à tartines et gourdes (en inox) pour faire baisser le prix... et éviter les matériaux comprenant des perturbateurs endocriniens (comme par exemple certaines colles). Nous voulons organiser un opérateur de seconde main du matériel scolaire pour que le matériel scolaire soit financièrement accessible à tous. Nous soutiendrons le prêt ou l'achat d'ordinateurs et de tablettes pour les élèves principalement en secondaire (complémentaire au Fonds de solidarité de la Fédération Wallonie-Bruxelles à ce sujet) via les CPAS. Nous veillerons à la bonne application du "décret gratuité" dans l'enseignement communal.

Nous voulons aussi développer les écoles de devoirs. Nous maintiendrons le soutien communal aux écoles de devoir existantes, mais nous mettrons en place des écoles de devoir dans les quartiers où il en manque avec les directions d'écoles.

Nous souhaitons que le cadre scolaire et l'alimentation scolaire soient de qualité. Pour cela, nous proposerons une alimentation saine et équilibrée, qui est nécessaire pour la concentration et l'apprentissage des jeunes. Les écoles ont l'opportunité de donner à tous les mêmes chances en fournissant des repas à leurs élèves, tout en favorisant les producteurs locaux. En collaboration avec ISoSL et les producteurs d'alimentation locale, la Ville étendra à toutes ses écoles fondamentales et secondaires l'offre de repas chauds sur le temps de midi et ira en chercher le financement. Nous veillerons aussi au verdissement des cours de récréation. Nous ferons une évaluation globale des investissements dans les écoles pour les étaler dans le temps et nous assurer qu'ils soient réalisés, quelle que soit la situation financière de la ville. Nous veillerons aussi à ce que les sanitaires scolaires soient accessibles et utilisables par l'ensemble du public scolaire.

Nous veillerons à l'éducation sportive et culturelle des élèves. Nous assurerons que chaque élève de l'enseignement communal suive des cours de natation durant son parcours scolaire. Nous essayerons autant que possible d'éveiller les élèves à la culture en valorisant la culture de proximité comme des théâtres de quartier, mais aussi en leur offrant au moins une fois au cours de leur scolarité la possibilité d'assister à un opéra ainsi qu'à une pièce de théâtre dans l'un des grandes institutions de Liège. Nous essayerons aussi de soutenir autant que possible les projets menés par les écoles du type "école du dehors" et les sorties « nature » et plein air.



Nous développerons un maximum d'activités extrascolaires en utilisant les infrastructures présentes dans les écoles communales. Nous pourrions ainsi utiliser les infrastructures sportives de l'école pour ces activités extrascolaires.

Nous veillerons à l'établissement d'une garderie dans chaque école maternelle communale et d'une étude après la classe dans les écoles primaires et secondaires.

Pour favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans les écoles, nous développerons dans les écoles communales des aménagements raisonnables, physiques et/ou pédagogiques et ferons connaître les aides existantes. Nous mènerons aussi des collaborations entre écoles de l'enseignement ordinaire et écoles de l'enseignement spécialisé afin de favoriser les interactions et les projets communs entre tous les élèves (fête annuelle conjointe ; voyage scolaire...) ou encore de promouvoir l'engagement en faveur des jeunes confrontés à un handicap plus lourd.

Au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel, nous veillerons à la mise en place ou à l'accentuation selon les filières de l'enseignement en alternance. En effet, c'est pour nous une bonne méthode d'enseignement pratique pour de nombreux élèves et une voie royale vers l'emploi. Nous évaluerons aussi la pertinence de céder les établissements techniques et professionnels à la Province dans le cadre de la réforme des provinces et des réseaux d'enseignement public prévu respectivement dans la déclaration de politique régionale et communautaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, nous souhaitons poursuivre la fusion entre la Haute École de la Ville de Liège et de la Haute École Charlemagne. Nous veillerons dans ce cadre aux intérêts du personnel de la HEL et des étudiants de la Haute école. Nous souhaitons qu'il n'y ait aucune perte d'emploi lors de cette fusion. Nous travaillerons aussi au rapprochement de l'école supérieure d'art de la ville de Liège et de l'école supérieure d'art Saint Luc afin de créer un pôle d'enseignement supérieur des arts de qualité.

Nous veillerons à la revalorisation de l'enseignement de promotion sociale de la ville de Liège. Nous réaliserons une évaluation des besoins au niveau du territoire liégeois pour compléter l'offre d'enseignement de ce type et nous travaillerons en concertation avec l'enseignement de promotion sociale provinciale et libre afin de fournir une meilleure offre d'enseignement de promotion sur le territoire communal.

Au niveau universitaire, nous travaillerons avec l'ULiège pour faire revenir certains services administratifs et certaines facultés (dont celle de droit et de science sociale) au centre-ville. Notre objectif est de mieux organiser les transports en commun autour de l'établissement et de décharger au maximum le site du Sart Tilman, pour y rendre un maximum d'espace à la nature.

Nous travaillerons à une meilleure régulation des kots sur le territoire communal. Nous voulons développer des kots sociaux supplémentaires ainsi que des kots à projet avec l'ensemble des établissements supérieurs. Nous développerons aussi par quartier avec les associations locales et les fabriques d'églises des salles temporaires d'étude à l'approche des sessions d'examen pour que chaque étudiant puisse trouver un lieu calme pour étudier.

Nous souhaitons travailler avec le pôle académique Liège-Luxembourg pour réfléchir à l'offre d'enseignement supérieur de la ville pour rationaliser l'offre sur le territoire communal. En



collaboration avec le pôle académique, nous voulons construire un espace abritant un conseil de la vie étudiante composé des représentants étudiants de chaque établissement. L'échevin de l'instruction publique se verra attribuer la compétence de la vie étudiante et il participera à ce titre aux discussions avec les représentants étudiants.

Enfin, nous solliciterons la Province de Liège pour qu'elle soutienne le développement du SIEP liégeois pour créer un véritable organe d'orientation des étudiants. Ce service d'orientation sera ouvert autant aux étudiants qui vont entrer dans l'enseignement supérieur qu'aux élèves dans l'enseignement secondaire qui souhaitent s'orienter vers les filières techniques et professionnelles.

Section 6 : Petite enfance

Le secteur de la petite enfance doit être au cœur des politiques publiques. Nous voulons nous inscrire dans la logique de notre Mouvement au niveau national à savoir développer l'offre sur le territoire communal et tendre progressivement à la gratuité. En effet, c'est une aide utile pour les parents qui travaillent, mais c'est aussi un lieu de sociabilisation pour les petits enfants et de construction de soi. Il est donc nécessaire et utile de travailler au développement du secteur de la petite enfance.

C'est pourquoi nous voulons que la ville de Liège travaille avec les gouvernements communautaire et régional pour développer des crèches sur le territoire communal et assure le financement de l'emploi. Nous mettrons en place un plan communal pour la petite enfance. Nous commencerons par une évaluation de l'offre de crèches sur le territoire communal et nous orienterons l'installation de nouvelles crèches selon les besoins. Nous veillerons aussi au soutien des crèches associatives. Nous solliciterons les entreprises pour créer des crèches d'entreprise. Cela s'intégrera dans le pacte CPAS-Entreprises pour la remise à l'emploi.

Pour réduire les coûts de l'ensemble des crèches, nous lancerons des marchés groupés pour tous les biens et services utiles à leur fonctionnement. Nous travaillerons dans cet esprit pour l'acquisition des produits alimentaires qui sont consommés par les petits enfants. Nous voulons que ces aliments soient autant que possible des produits locaux et bio.

Enfin, nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance pour créer sur le territoire communal la meilleure offre possible d'activités pour les jeunes enfants en dehors des crèches. Nous veillerons à ce que les aménagements urbains soient adaptés aux enfants de moins de 3 ans et en particulier les plaines de jeux et les infrastructures sportives.



Chapitre 6 : Une ville inclusive

Section 1 : L'égalité femmes-hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est malheureusement pas encore une évidence au XXI^e siècle. Nous devons donc continuer le travail entamé par les législatures précédentes et l'accentuer pour qu'enfin, nous puissions établir une véritable égalité entre les genres dans les politiques communales.

C'est pourquoi nous voulons maintenir une échevine de l'égalité femmes-hommes ainsi que la commission Femmes et Ville. Nous voulons que l'échevine et la commission veillent à l'intégration dans chaque politique de la commune. Nous voulons poursuivre la démarche de genderbudgeting dans la constitution du budget communal. Nous souhaitons par cette démarche mieux intégrer la notion de genre dans les projets de la ville. Nous profiterons des journées internationales du 25 novembre (élimination des violences envers les femmes) et 8 mars (droits des femmes) pour organiser des journées de sensibilisation avec le secteur associatif.

Nous demanderons que le Collège soit strictement paritaire. Nous souhaitons aussi mieux valoriser l'engagement politique et citoyen des femmes. Nous voulons aider les jeunes parents à pouvoir assumer leur fonction de conseiller communal en proposant un défraiement pour baby-sitting.

Pour que les femmes soient plus à l'aise dans l'espace public, nous voulons profiter du Plan trottoirs pour adapter l'espace public à la réalité des femmes et le rendre plus sûr. Nous veillerons à ce que la politique urbanistique de la Ville prenne en compte les réalités des femmes. Nous aurons une attention particulière lors de la rénovation des cours de récréation en évitant que les activités « masculines » comme le terrain de football n'occupent l'essentiel de l'espace.

Au niveau des infrastructures publiques, nous voulons que chaque construction et chaque rénovation soit l'occasion de repenser les bâtiments publics pour qu'ils soient plus adaptés aux femmes. Nous y veillerons particulièrement pour les infrastructures sportives. Pour cela, nous intégrerons une clause d'égalité dans chaque marché public en ce compris les marchés publics qui ne concernent pas l'aménagement de bâtiments publics.

Nous souhaitons mieux valoriser les femmes dans l'espace public. Nous veillerons à nommer plus de rues avec les noms de femmes liégeoises remarquables et inspirantes. Nous veillerons aussi à honorer les héroïnes liégeoises en les mettant en valeur avec l'art que ce soit en disposant des représentations picturales dans les administrations communales ou dans les bâtiments publics ou en érigeant des statues à leur honneur sur l'espace public. Nous voulons aussi mettre en valeur les artistes féminines dans les espaces culturels dépendant de la ville et de la province.

Nous souhaitons inciter la pratique sportive des jeunes femmes. Tout d'abord, nous voulons développer des infrastructures sportives qui sont adaptées et accueillantes pour les femmes. Nous organiserons une journée par an pour mettre à l'honneur le sport féminin amateur. Nous travaillerons avec les clubs de sport féminin pour mieux les valoriser et pour les soutenir dans leur développement.



Nous renforcerons la police de proximité pour lutter contre les phénomènes de harcèlement de rue et nous continuerons les programmes de sensibilisation avec des policières en civil circulant dans les rues de Liège. Nous voulons que les policiers soient mieux formés pour aborder les violences de genre et pour mieux accueillir les victimes. Nous aurons une démarche de formation comparable pour les autres services en contact avec le public en ce compris pour la zone de secours et dans l'enseignement communal.

Nous souhaitons mettre en œuvre des points retours à proximité des lieux de fête. Lors du retour de soirées, les personnes sont particulièrement vulnérables aux accidents, bagarres et agressions puisque c'est un moment où ils se retrouvent fréquemment seuls et/ou en état d'ébriété. Les Engagés ont proposé une solution qui va être appliquée dès la rentrée : la Ville va installer à la sortie des lieux de fêtes un périmètre bien éclairé proposant un kiss and ride, des parkings vélos et une zone d'arrêt des taxis. Les personnes se dirigeant dans la même direction pourront s'y retrouver pour faire une partie du trajet en groupe.

Nous voulons accentuer la sensibilisation à la contraception autant féminine que masculine dans notre commune. Nous profiterons des cours d'EVRAS dans l'enseignement communal pour sensibiliser les jeunes liégeois. Nous voulons aussi sensibiliser au consentement, autant dans le domaine scolaire que dans les milieux de la fête. Nous travaillerons avec les cafetiers, les cercles étudiants, comités de baptême et conseils étudiants Liégeois. Nous ne manquerons pas non plus de soutenir les différentes initiatives de mise à disposition gratuite de protection hygiénique.

Enfin, nous souhaitons soutenir l'entrepreneuriat féminin. Nous veillerons à prendre en compte une dimension de genre dans toutes les politiques de soutien à l'entrepreneuriat au niveau communal, intercommunal et provincial. Nous proposons de créer un prix de l'entrepreneuriat féminin liégeois pour donner des exemples concrets à toutes les femmes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

Section 2 : Une ville adaptée aux personnes en situation de handicap

Parce que chaque personne puisse s'épanouir dans notre ville, quelles que soient ses difficultés, nous souhaitons rendre Liège plus accueillante et plus inclusive pour les personnes en situation de handicap.

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en place à l'échelle du territoire communal un Plan trottoirs pour améliorer l'espace public et le rendre plus accueillant. Dans ce plan trottoir, nous veillerons à ce que les problèmes de mobilités des personnes en situation de handicap soient pris en compte pour que leur mobilité s'améliore sensiblement. Nous proposons d'évaluer l'ensemble des bâtiments communaux pour nous assurer qu'ils soient bien accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons aussi renforcer l'offre de transport adapté aux personnes à mobilité réduite en collaborant avec des associations et les acteurs publics et privés de la mobilité.

Nous veillerons à ce que dans l'octroi des permis de construire que les bâtiments soient les plus accessibles possibles aux personnes en situation de handicap. Nous analyserons le parc de logements sociaux liégeois pour évaluer si l'offre de logements accessibles aux personnes à mobilité



réduite est suffisante. Si ce n'est pas le cas, nous veillerons à investir en ce sens. Enfin, nous aiderons les commerces qui le souhaitent à s'adapter pour permettre l'accès des personnes en situation de handicap. Nous travaillerons aussi avec les opérateurs de contrôle tel que l'AFSCA pour que les chiens d'accompagnement puissent accéder à tous les commerces.

Les enfants atteints de handicap ont autant besoin de s'épanouir que les autres et leurs parents ont un grand besoin de temps de répit. Nous soutiendrons les organismes proposant des activités scolaires et extrascolaires adaptées aux enfants handicapés via l'accès et l'aménagement de locaux et un soutien financier. Nous garantirons l'accessibilité des activités organisées par la commune (festivités, spectacles, plaines de jeux...), des espaces publics ainsi que de tous les services communaux tant au niveau des bâtiments qu'au niveau des sites internet. Nous aiderons aussi les associations qui souhaitent devenir plus accessibles aux personnes en situation de handicap (mouvements jeunesse, théâtres, salle de sport, etc.). Nous profiterons de la journée mondiale des personnes en situation de handicap (3 décembre) pour organiser des actions de sensibilisation et des activités entre valides et moins valides. Nous proposons de doter la ville d'un véhicule communal pouvant transporter des personnes en chaise roulante pour que celles-ci puissent se rendre aux réunions communales ou aux événements communaux.

Nous souhaitons développer encore plus le handisport, en collaborant avec des associations, les établissements scolaires et les clubs sportifs de la région et favoriser les équipes mixtes composées de personnes avec ou sans handicap.

Pour favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans les écoles, nous développerons dans les écoles communales des aménagements raisonnables, physiques et/ou pédagogiques et ferons connaître les aides existantes. Nous mènerons des collaborations entre écoles de l'enseignement ordinaire et écoles de l'enseignement spécialisé afin de favoriser les interactions et les projets communs entre tous les élèves (fête annuelle conjointe ; voyage scolaire...) ou encore promouvoir l'engagement en faveur des jeunes confrontés à un handicap plus lourd.

Parce que nous souhaitons mieux intégrer les personnes en situation de handicap dans le personnel communal, nous veillerons à ce que, comme la loi le prévoit, chaque procédure de sélection de la commune soit accessible aux personnes en situation de handicap et prévoie, le cas échéant, les mesures d'accompagnement nécessaires. Nous voulons d'ailleurs que la Ville de Liège respecte le quota minimum de 2.5 % de personnes en situation de handicap dans les effectifs communaux.

Enfin, nous voulons mettre en place un Conseil Consultatif ou un Conseil Communal de la Personne handicapée. Il serait composé d'acteurs locaux et de personnes en situation de handicap et aurait pour vocation de soumettre des propositions au Collège et d'évaluer l'inclusivité des décisions de la commune.

Section 3 : Une ville de la diversité

Parce qu'une ville inclusive est aussi une ville qui accueille la diversité, nous voulons aussi aider les personnes qui arrivent sur le territoire belge à s'intégrer. En effet, nous sommes convaincus que cette diversité est une force pour notre ville. C'est pourquoi nous voulons soutenir les associations et les services de la Ville qui travaillent à l'inclusion des personnes migrantes.



Pour soutenir l'ensemble des acteurs et aider les services publics locaux, nous voulons développer un service Diversité parmi les services communaux. Ce service viendra en appui aux associations d'insertion des migrants et veillera à la mise en œuvre d'une politique inclusive dans les services communaux. Ce service proposera aussi aux personnes migrantes qui arrivent sur le territoire communal un système de parrainage entre eux et des résidents de la commune pour favoriser leur intégration. Plus globalement, nous souhaitons offrir des formations au personnel communal, intercommunal et provincial pour éviter les situations de discrimination.

Au niveau du parcours d'intégration, nous souhaitons désigner un référent au sein du CPAS pour assurer un meilleur suivi du parcours d'intégration. Nous voulons aussi soutenir tous les acteurs pour augmenter l'offre et l'accès aux cours de citoyennetés et de FLE (Français langue étrangère). Nous veillerons à inciter les personnes qui résident depuis longtemps sur le territoire, mais qui ne maîtrisent pas assez le français de suivre des cours FLE pour favoriser l'inclusion sociale de chacun.

Pour favoriser l'interculturalité, nous voulons mettre en place une journée portes ouvertes des lieux de cultes et de laïcité et encourager les initiatives interconvictionnelles, comme par exemple l'organisation de moments de convivialité et d'échange entre communautés autour de repas : Ramadan, Noël, Pâques, Seder. Nous souhaitons aussi créer une plateforme interconvictionnelle regroupant les cultes et acteurs de la laïcité de la commune et les encourager à organiser des événements communs. Nous voulons promouvoir l'occupation des lieux de culte pour différentes activités communautaires, éducatives ou artistiques. Nous proposons de créer des « forums interculturels », conseils consultatifs permettant aux personnes de différentes nationalités de faire des propositions pour améliorer la vie locale et culturelle de la commune.

Pour soutenir la participation citoyenne, nous veillerons à la participation des non-Belges aux différentes initiatives de participation citoyenne. Nous encourageons ces personnes à utiliser leur droit de vote, par exemple en leur fournissant des informations sur leurs droits et en organisant des rencontres de proximité avec les élus et candidats de la commune. Enfin, nous proposons d'organiser une cérémonie d'accueil à la maison communale pour mettre à l'honneur les personnes devenant belges et celles qui ont suivi le parcours d'intégration des primo-arrivants. Une prestation de serment et une cérémonie festive auront lieu à cette occasion.

Nous souhaitons mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention auprès des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires, les clubs sportifs et les activités culturelles, afin de promouvoir la tolérance et le respect de la diversité et lutter contre la xénophobie et le racisme.

Section 4 : Une ville inclusive pour les minorités sexuelles et de genre

Dans le cadre d'une ville inclusive, nous souhaitons que chacun se sente bien, quel que soit son genre ou son orientation sexuelle. Nous souhaitons que chacun se sente respecté dans notre ville et en sécurité.

C'est pourquoi, nous mènerons une évaluation au sein de la commune sur la situation des LGBTQIA+ et les éventuelles discriminations et violences subies, le cas échéant dans un cadre plus large (égalité femmes-hommes, diversité...). Sur cette base, identifier des actions à mettre en œuvre en



collaboration avec les acteurs concernés. Nous souhaitons travailler avec les associations pour bien prendre en compte les réalités des personnes concernées. Nous veillerons aussi à un soutien inconditionnel aux ASBL du secteur.

Nous souhaitons sensibiliser et former le personnel communal et les élus au sujet des inégalités femmes-hommes, des genres pluriels et des orientations sexuelles diverses afin de prévenir le risque de discrimination à l'embauche et d'améliorer l'accueil et l'intégration des femmes et des LGBTQIA+ nouvellement recrutés. Nous veillerons à la formation des forces de l'ordre pour que la réception de plainte pour des crimes LGBTphobes se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Nous souhaitons désigner un agent référent LGBTQIA+ au sein de la commune et dans chaque école afin de permettre aux LGBTQIA+ confrontés à du harcèlement ou des actes de violence ou encore rejetés du foyer familial, de pouvoir être écoutés, accompagnés, conseillés et orientés vers les services appropriés.



Chapitre 7 : Une ville participative et à taille humaine

Section 1 : Une gestion plus participative de la ville

Parce que nous sommes convaincus qu'il faut renouveler les pratiques politiques, nous souhaitons que les citoyens soient bien plus impliqués dans la gestion de notre ville.

Dans ce but, nous voulons créer de nouvelles commissions consultatives citoyennes, dont notamment un conseil consultatif des personnes handicapées ainsi que la relance du conseil communal des jeunes liégeois et s'assurer de leur bon fonctionnement, de leur représentativité et du suivi de leurs avis et propositions par le Conseil et le Collège communaux.

Nous voulons aussi développer des panels citoyens tirés au sort pour participer à l'élaboration des projets d'envergure et des décisions importantes de la législature. Sur base de ces expériences nous envisagerons la création d'un panel annuel de Liégeois tirés au sort qui aurait la liberté de choisir les sujets qu'il souhaite traiter pendant un an. Nous recourrons aussi aux sondages citoyens et nous renforcerons la fréquence des consultations sur de grandes décisions, enjeux ou projets communaux. Nous voulons organiser des consultations populaires numériques, en exploitant la technologie blockchain qui offre un niveau de sécurité inégalé.

Nous souhaitons utiliser plus souvent les consultations citoyennes communales sur des enjeux d'importance communale. Nous proposons aussi de consulter les citoyens liégeois sur l'affectation future du Palais des Prince-Evêques. Pour le cadre de l'élaboration du plan stratégique de législature (PST ou autre), nous souhaitons organiser une collecte d'idées en ligne auprès des citoyens de manière à intégrer leurs propositions dans le programme d'actions.

En matière d'aménagement public, nous veillerons à concerter un maximum les habitants de chaque quartier, notamment sur l'aménagement des voies publiques et des infrastructures sportives de chaque quartier.

Dans le cadre de ces processus participatifs et d'enquêtes publiques, nous veillerons à avoir une juste représentativité de la population (géographique, pyramide des âges, catégorie socioprofessionnelle, mixité) des avis et positions exprimés (travail avec les associations locales et autres), multiplicité des supports pour annoncer et répondre (réseaux sociaux, sites web, radio, télé locale ...), délais suffisants pour permettre aux citoyens de comprendre les enjeux, se positionner et exprimer une position, adapter les supports aux personnes en situation de handicap...

Nous souhaitons, complémentirement au conseil conjoint annuel rassemblant le Conseil communal et le Conseil de CPAS, organiser au moins une fois par an une réunion informelle des membres du Conseil de CPAS ouverte au public afin d'y aborder de grands enjeux ou dossiers et de répondre aux questions des participants. Ces sessions spéciales du Conseil de CPAS seront diffusées en ligne comme le Conseil Communal.



Section 2 : La reconnaissance du secteur associatif comme acteur de la participation citoyenne

Le secteur associatif est absolument vital pour le développement de la société. C'est un lieu d'investissement de très nombreux citoyens. Les associations sont donc tout à fait légitimes pour porter une parole collective et coconstruire un certain nombre de décisions politiques. C'est pourquoi nous voulons impliquer au maximum les associations dans les décisions politiques, en particulier quand il s'agit de réfléchir aux aménagements des quartiers comme les espaces de jeux, les infrastructures sportives ou encore la politique de sécurité.

Parce que les premières associations de participation citoyenne, ce sont les comités de quartier, nous voulons soutenir leur développement. Nous travaillerons avec les citoyens des quartiers dans lequel il n'y a pas encore de comité pour en créer un. Nous soutiendrons aussi les comités quartiers existants. Nous voulons mieux les impliquer dans les démarches de participation citoyenne qui concernent leur quartier. Nous voulons aussi renforcer les instances de concertation au niveau communal avec l'ensemble des comités de quartier. Enfin, nous soutiendrons les initiatives culturelles et festives des comités de quartier, car ils sont des acteurs de vie en communauté.

Section 3 : Des élus plus proches des citoyens

Parce que la démocratie représentative reste le socle de notre démocratie, nous voulons renforcer les liens entre les élus communaux et les citoyens.

Nous voulons organiser des rendez-vous et débats de terrain une fois par an et pour chaque quartier, au plus proche des citoyens, afin d'y tenir des débats ouverts et respectueux et nouer un dialogue de proximité avec la population.

Nous souhaitons organiser des rencontres citoyennes avec les administrateurs des différentes intercommunales liégeoises afin que les citoyens puissent mieux comprendre le travail des administrateurs et les projets des différentes intercommunales liégeoises.

Nous souhaitons aussi permettre aux groupements politiques locaux de se réunir plus facilement, par exemple en leur mettant un local communal à disposition. Il est important de permettre à nos citoyens de se réunir et le cas échéant de se structurer en mouvements pour par exemple apporter un regard neuf sur les enjeux communaux. Ces groupements devront s'engager à respecter une charte (adhésion aux principes de notre démocratie, discours respectueux et tolérants, lutte contre les discours haineux, racistes et xénophobes, interdiction de propager des propos conspirationnistes ou complotistes...).

Enfin, nous souhaitons lutter contre les violences et insultes proférées sur les réseaux sociaux à l'égard des personnalités politiques et mieux soutenir les élus qui en sont victimes (formations, accompagnement et soutien auprès des victimes, sensibilisation des internautes, demande de réforme du droit pénal afin de considérer le statut d'élu comme une circonstance aggravante avec sanction renforcée et mise en place de procédures de sanction rapides ou citations directes...).



Section 4 : Respecter les libertés des citoyens

Nous devons faire face aux multiples défis pour préserver la liberté de nos concitoyens dans un monde de plus en plus complexe.

Nous souhaitons mettre en place les mesures nécessaires au respect du RGPD et de la législation belge en matière de protection de la vie privée et de transfert de données à caractère personnel entre administrations. Veiller à imposer ce respect auprès des fournisseurs de la commune (par exemple le gestionnaire du stationnement en voirie ou les ASBL subsidiées).

Nous proposons de renforcer la culture de service au public en recourant au service de médiateurs régionaux ou de la FWB mandatée par la commune. Le médiateur est indépendant et a pour mission d'aider les citoyens à comprendre les décisions ou à signaler à la commune si elle n'est pas dans son droit vis-à-vis d'une décision.

Nous voulons aussi développer une politique de subsidiarité en reconnaissant le tissu associatif local comme un acteur important dans l'accomplissement des missions de la commune, mais aussi en tant que générateur de prospérité et de bien-être. Dans ce cadre, déléguer la mise en œuvre de certaines missions ou de certains projets de la commune à des associations en veillant à leur donner les moyens nécessaires et à assurer une transparence dans l'utilisation des subventions.

Nous nous engageons à respecter la liberté de culte.

Enfin, nous souhaitons cultiver le devoir de mémoire des victimes des guerres du 20e siècle en faisant du 11 novembre une journée de forte mobilisation dans la commune (action menée dans toutes les écoles ; participation des mouvements de jeunesse ; événements culturels ou sportifs dédiés à cette journée de commémoration...).



Chapitre 8 : Une ville responsable et exemplaire

Section 1 : Budget

La situation budgétaire de notre ville est compliquée depuis plusieurs années. Les différentes crises, que ce soient les inondations, la crise COVID, ou la crise énergétique, n'ont malheureusement pas aidé au relèvement de la situation financière de la ville.

En 2023 le budget a seulement pu être bouclé parce que le Gouvernement wallon nous a prêté 120M d'euros sous la forme du plan Oxygène. En 2025, le montant sera réduit à 60M d'euros. Toutes choses étant égales par ailleurs, nous aurons donc un manque de 60M d'euros. Etant donné sa propre situation financière, il est peu probable que la Région pourra augmenter le financement qu'elle nous fournit déjà. D'autres solutions doivent donc être envisagées pour assurer la pérennité financière de notre ville.

D'une part, la Ville doit poursuivre l'effort de rigueur budgétaire démarré avec le Plan de gestion en juin 2022. Malheureusement, une évaluation de la mise en œuvre des 60 mesures de ce Plan de gestion n'a jamais été réalisée et cela doit être fait en priorité. En plus des mesures qui figurent dans le Plan de gestion, les Engagés veulent :

- Simplifier le travail administratif et en réduire la charge grâce à l'informatique et l'IA à condition que cela génère de réelles économies pour la commune et sans que cela n'altère la qualité des prestations et l'égalité d'accès aux services publics pour tous les usagers.
- Privilégier les subsides structurels aux associations qui jouent un rôle jugé essentiel pour la politique communale, plutôt que le saupoudrage.
- Réduire la taille des cabinets des échevins, car Liège est la Ville dans laquelle ils sont les plus grands.
- Revoir les salaires dans les intercommunales et associations qui dépendent fonctionnellement de la Ville. Il n'est pas juste que alors que ces structures effectuent des missions de service public, les salaires y soient souvent bien plus élevés que dans l'administration.
- Renforcer les synergies avec les autres communes du bassin de vie – éventuellement via la réforme de l'institution provinciale –, car un grand nombre de services peuvent être mutualisés, notamment certains services de police, et les halls omnisport et les piscines.
- Pour les écoles secondaires et supérieures, faire l'inventaire de l'offre au sein de notre bassin de vie et fusionner dans des asbl séparées les écoles communales, provinciales, de la Communauté Française et même libres, de manière à éviter les doublons, la concurrence et de rationaliser l'usage des bâtiments. Les Engagés veulent également poursuivre le chantier démarré entre la Haute Ecole Charlemagne et la HEL.
- Soutenir les fusions volontaires des fabriques d'église.

Cet effort de rigueur est nécessaire, mais il ne suffira pas car Liège souffre d'un financement structurel du fédéral trop faible dans des domaines très coûteux.



En ce qui concerne la police, depuis l'adoption de la norme KUL en 1999, la situation a bien changé, en particulier le développement des réseaux criminels liés à la drogue. C'est une responsabilité fédérale d'éviter l'établissement de réseaux de trafiquants, et quand ils s'installent à Liège une lourde charge s'abat sur notre ville. La Ville a dû continuellement augmenter le budget de sa police ces dernières années, donc il est temps que le Fédéral ouvre les yeux sur cette situation et refinance la police, de même que la justice, sans laquelle il n'est pas possible de poursuivre et de punir les délinquants.

Un autre domaine où notre ville dépend de la politique menée à d'autres niveaux de pouvoir, est le CPAS. Ce qui pousse les gens vers le CPAS, c'est le manque de formation et d'emploi, c'est la pauvreté. Ce sont des domaines où la Ville n'a qu'une compétence résiduelle et pourtant à chaque fois qu'une personne s'inscrit au CPAS de Liège, une partie de son allocation et le traitement administratif sont à notre charge. Comme le nombre de bénéficiaires a augmenté de façon significative ces dernières années, nous avons besoin que l'Etat fédéral finance la quasi-totalité du revenu d'intégration sociale. Nous devons donc demander la neutralité financière pour les pouvoirs locaux des décisions et des responsabilités prises par le Fédéral. Liège n'est pas la seule dans le cas : il s'agit de problématiques qui touchent beaucoup de collectivités locales donc unissons-nous pour faire entendre notre voix.

Le poids de la cotisation responsabilisation des pensions pèse toujours très lourd dans les finances communales. Sur ce point, une collaboration accrue avec les autres niveaux de pouvoir sera nécessaire afin d'alléger la charge de cette cotisation pour notre ville.

Dans le cadre des futures réformes fiscales régionale et fédérale, nous veillerons à ce que les intérêts financiers de Liège soient respectés. Nous solliciterons notamment le gouvernement régional pour que la réforme du Fonds des communes n'ait pas d'impact sur le financement de la ville de Liège. Nous souhaitons aussi travailler avec la région pour que les revenus cadastraux soient mieux actualisés et trouver quelques recettes fiscales supplémentaires pour la ville. Nous collaborerons autant que possible avec le gouvernement régional pour que la réforme des APE impacte le moins possible les finances communales.

Pour les politiques communales, nous voulons aussi développer une politique de subsidiarité en reconnaissant le tissu associatif local comme un acteur important dans l'accomplissement des missions de la commune, mais aussi en tant que générateur de prospérité et de bien-être. Dans ce cadre, nous pourrions déléguer la mise en œuvre de certaines missions ou certains projets de la commune à des associations en veillant à leur donner de manière équitable les moyens nécessaires et en assurant une transparence dans l'utilisation des subventions.

Nous souhaitons développer, avec le directeur général et le directeur financier ainsi que les responsables de service et en concertation avec les partenaires sociaux, une culture de l'évaluation, de projets et de résultats au sein de l'administration.

Au niveau de la fonction publique communale et intercommunale, nous souhaitons réaliser une évaluation de la situation du personnel. Avec cette évaluation, nous voulons établir quel service de la ville est en manque de personnel pour accentuer les recrutements pour ces services. Nous souhaitons en particulier renforcer la zone de police, le service propreté de la ville et les services du CPAS. Nous n'effectuerons aucun plan de licenciement, même si des services sont en sureffectif.



Nous proposerons d'instaurer un « Open budget », c'est-à-dire une base de données en ligne accessible pour tous les citoyens qui présente le détail des recettes et dépenses de la commune (intitulés et explication, entreprises retenues pour chaque marché public, montants et calendrier...). Dans ce cadre, la liste des associations bénéficiant de subsides communaux et les montants octroyés seront publiées. Actuellement, ces informations sont déjà consultables à la commune, mais passer par la voie électronique permettra d'en faciliter l'accès.

Même si la situation financière de la ville nécessitera un certain nombre d'efforts pour remettre les finances de la ville à flot, nous sommes conscients qu'un certain nombre d'investissements seront indispensables. Dans ce contexte, nous mettrons en œuvre une politique d'investissement à long terme dans la performance énergétique des bâtiments communaux et la production d'énergie renouvelable, qui assurera un retour sur investissement positif et permettra de dégager progressivement des marges budgétaires.

Nous miserons également sur l'augmentation de la population communale et du taux d'emploi pour accroître les ressources financières de la ville. Si ces politiques de la ville fonctionnent, cela permettra de dégager des moyens supplémentaires en réduisant l'impact du redressement de la ville sur les citoyens.

Section 2 : Fiscalité

La fiscalité est un élément de financement de la ville, mais aussi un outil d'orientation de la vie en société. Nous ferons une évaluation complète de la fiscalité communale pour supprimer les taxes communales devenues soit obsolètes, soit injustes ou discriminatoires, ou qui coûtent plus cher que ce qu'elles ne rapportent à la ville de Liège. La taxe sur les poubelles et celles sur les enseignes recevront une attention particulière.

Notre projet n'est pas d'utiliser la fiscalité communale spécifiquement pour rapporter de l'argent supplémentaire à la commune, mais plutôt d'orienter les comportements des citoyens de notre ville. Nous souhaitons utiliser la fiscalité pour que plus d'habitants se domicilient à Liège. Par exemple, nous voulons mieux appliquer la taxe sur les immeubles inoccupés pour inciter les propriétaires à mettre leurs immeubles sur le marché du logement. Nous souhaitons aussi inciter les résidents non-étudiants à se domicilier à Liège. Nous évaluerons la pertinence d'utiliser la fiscalité communale dans ce but.

Dans le cadre des futures réformes fiscales régionale et fédérale, nous défendrons les intérêts de la commune de Liège. Nous souhaitons que cette réforme fiscale se fasse en concertation avec les pouvoirs locaux pour éviter qu'ils soient à nouveau lésés comme cela a été le cas lors du taxe-shift du gouvernement Michel.

Section 3 : Gouvernance

La bonne gouvernance est nécessaire pour assurer la confiance des Liégeois et des Liégeoises dans les instances communales. Nous souhaitons donc des instances communales exemplaires et transparentes pour renforcer la confiance et les liens entre les élus et les citoyens.



Face aux difficultés financières de la ville, nous voulons que le collège communal montre l'exemple. Nous voulons que le budget des cabinets soit réduit de 15 %. Nous voulons que les échevins ne bénéficient plus de véhicule de fonction. Cependant, comme il est parfois nécessaire qu'ils se déplacent sur le territoire communal rapidement, nous conserverons un pool de quelques véhicules à se partager.

Nous souhaitons réintégrer certaines compétences qui sont aujourd'hui gérées par des ASBL paracommunales comme le sport et la santé entre les mains d'un échevin, ainsi que regrouper les échevinats dont les matières sont connexes, comme la culture et le tourisme, ou le commerce et le développement commercial, de manière à garantir un débat public sur ces sujets, simplifier le processus décisionnel et faciliter la compréhension des citoyens.

En ce qui concerne la composition du Collège, nous veillerons à appliquer une stricte parité femmes-hommes.

Nous souhaitons réaliser un audit des structures paracommunales et intercommunales et envisager dans quelle mesure nous pourrions réintégrer leurs activités au niveau de la ville ou de la province.

Nous voulons améliorer le bien-être au travail pour le personnel communal. Cela passe d'abord par l'amélioration du respect des normes de sécurité et de santé, la prévention des risques psychosociaux et l'aménagement des bureaux. Nous souhaitons aussi mieux former les (haut-)cadres de l'administration communale aux outils du management humain.

Pour effectuer un suivi du bien-être des fonctionnaires de la ville de Liège, nous souhaitons mettre en place un baromètre du climat social (satisfaction du personnel, nombre d'agents en arrêt-maladie de longue durée, nombre de départs volontaires...).

Afin d'améliorer l'image de la ville, nous souhaitons développer une vraie communication « institutionnelle » en valorisant les bonnes pratiques, les objectifs atteints et en renforçant la transparence des activités et décisions (rapports d'activité, portes ouvertes, capsules vidéo...).

Afin d'améliorer les services offerts par nos services communaux, nous voulons organiser des enquêtes de satisfaction auprès des usagers dans chaque service. Nous proposons aussi d'adopter une démarche « Qualité » intégrée dans l'organisation de type CAF (cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques) : définition des finalités fondamentales de chaque service et de la commune, identification des publics cibles de la commune et de leurs besoins et attentes ainsi que des biens et services fournis et des processus liés... Ce CAF sera coconstruit, mis en œuvre et évalué avec les agents de l'administration.

Nous souhaitons adapter les horaires des services communaux de manière à mieux répondre aux contraintes des citoyens qui ont un emploi à temps plein (ouverture sur l'heure de midi, en soirée ou le samedi matin). Nous voulons améliorer la formation des agents communaux de première ligne afin qu'ils puissent encore mieux gérer les premiers contacts avec les personnes étrangères.

Section 4 : Une numérisation humaine et au service de tous

La digitalisation de la ville est une nécessité. Qui plus est, c'est une véritable aubaine sur de nombreux points pour le pouvoir public communal. Cette digitalisation permet d'accélérer et de



faciliter certains processus administratifs. Elle peut ainsi faciliter la vie des usagers comme des fonctionnaires communaux.

Il est cependant impératif de garantir l'accessibilité des services publics à tous et donc l'existence d'un guichet physique pour toute personne qui en ressent le besoin.

Il est également important d'améliorer les permanences téléphoniques pour permettre aux personnes à mobilité réduite, ou toute autre personne ne sachant pas se déplacer pour diverses raisons, de joindre facilement un fonctionnaire de la ville de Liège.

Par ailleurs nous renforcerons le nombre d'Espaces Publics Numériques, en mobilisant plus de bâtiments publics (bibliothèques, clubs sportifs, espaces culturels, antennes du CPAS, services communaux...), en les équipant d'un accès au WIFI gratuit et de matériel informatique moderne avec une présence d'assistants numérique.

Nous mettrons en place des « banques numériques sociales » (à l'instar des banques alimentaires), en collaboration avec l'intercommunale de gestion des déchets et le secteur associatif, où pourra être collecté, réparé et reconditionné du matériel informatique d'entreprises, d'administrations ou de particuliers. Ce matériel sera mis à la disposition de publics à revenus limités (ménages précarisés, étudiants...) soit via une location à bas coût, soit via un prêt gratuit.

Nous mettrons en œuvre, avec le soutien de la Région, une stratégie « wise community » qui identifiera des enjeux prioritaires, pour lesquels les technologies digitales, combinées à des solutions non technologiques, permettront d'apporter des solutions.

Cette stratégie sera « circulaire » de manière à identifier les interactions entre les différents enjeux et solutions. Elle intégrera également les risques et effets pervers induits par la digitalisation. Les citoyens et les entreprises seront directement impliqués dans la réflexion.

Nous voulons également développer sur l'ensemble du territoire les infrastructures et les équipements nécessaires au déploiement de la stratégie « wise community », en collaboration avec les opérateurs télécoms et les acteurs économiques : réseaux, bandes passantes, antennes, appareils connectés, capteurs, identificateurs, afficheurs, processeurs, hotspots publics (en particulier à proximité des endroits non couverts par l'internet haut débit ou lorsque la bande passante est saturée et ne permet pas à l'ensemble des riverains d'y accéder), data centers...

Nous enrichirons la plateforme « open data », en accès libre, permettant d'améliorer la transparence administrative. Les données dont disposent la ville et ses partenaires seront transférées vers cette plateforme. Cela permettra aux citoyens, aux associations et aux entreprises de disposer gratuitement d'informations sur l'économie, la mobilité, l'environnement, la météo, l'énergie, la sécurité... Ces données pourront également être mobilisées plus facilement pour développer de nouveaux services en ligne (publics et privés) et des applications utiles au quotidien des riverains (pluie, chantiers, trafic...).

Nous renforcerons les actions de simplification et de dématérialisation des démarches administratives et des processus internes qui y sont reliés de manière à améliorer le confort des utilisateurs, à réduire les délais d'attente, à renforcer la fiabilité et la qualité des prestations, à offrir une traçabilité des dossiers et une transparence des décisions administratives, à permettre aux



usagers de réaliser leurs démarches ou d'obtenir un document ou un acte administratif 24h sur 24 et n'importe où.

Nous moderniserons le site web de la commune et nous numériserons toutes les démarches administratives, le cas échéant en développant une application pour smartphone, afin que chaque citoyen puisse trouver des informations facilement ou effectuer ses démarches administratives à distance, à n'importe quelle heure et sans surcoût.

À la suite de la cyberattaque que la ville de Liège a subie, nous proposerons de développer avec les communes avoisinantes, les intercommunales et la province des protocoles de sécurité pour mieux protéger notre ville.

Nous définirons des règles et des procédures internes à l'administration et aux organismes communaux, dans le respect du RGPD, pour le renforcement des solutions techniques pour protéger les systèmes informatiques des cyberattaques et autres actes malveillants, anonymisation des données, interdiction de revente des informations publiques à des organismes tiers...

